

Making Access Possible



Burkina Faso

Feuille De Route
De L'Inclusion Financière
2018 - 2022

“Améliorer la résilience et la productivité en améliorant l'accès aux services financiers pour tous les burkinabés, en particulier ceux des segments de marché exclus, les agriculteurs et les petites entreprises.”

Partenariat Pour Un Objectif Commun

L'initiative "*Making Access Possible* - MAP" (Rendre l'accès possible) est une initiative multi-pays visant à appuyer l'inclusion financière à travers un processus de diagnostic pays basé sur des preuves et le dialogue entre les parties prenantes. Ce processus conduit à l'élaboration d'une Feuille de Route identifiant les principaux moteurs de l'inclusion financière ainsi que les actions recommandées. De par sa conception, le MAP vise le renforcement et la concentration du dialogue national de développement portant sur l'inclusion financière. Le projet global vise l'engagement avec diverses autres plateformes internationales et entités ayant un impact sur l'inclusion financière, en exploitant les preuves regroupées dans le pays. La méthodologie et le processus MAP ont été conjointement développés par United Nations Capital Development Fund (UNCDF), FinMark Trust (FMT) et le Centre pour l'Inclusion et la Réglementation (Cenfri) pour favoriser la croissance du secteur de l'inclusion financière.

Au niveau du pays, les partenaires-clés du MAP collaborent avec le Gouvernement, d'autres parties prenantes et des partenaires techniques et financiers afin d'établir un processus inclusif et holistique.

Le présent document présente la Feuille de Route pour l'inclusion financière sur la base des résultats complets du diagnostic du secteur. Il a été développé avec la collaboration du Comité de Suivi pour l'élaboration de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière du Burkina Faso. Il formera la base pour l'élaboration de la stratégie nationale de l'inclusion financière du Burkina Faso. Le MAP Burkina Faso a été co-financé par UNCDF et le Gouvernement du Burkina Faso, et mis en œuvre conjointement avec FinMark Trust.

La Feuille de Route a été produite par UNCDF et FinMark Trust et fait partie du travail de diagnostic plus large du MAP Burkina Faso.



A PROPOS DE MAP BURKINA FASO

Le présent document de Feuille de Route est produit dans le cadre d'une série de documents de l'Initiative *Making Access Possible* (MAP) au Burkina Faso.

MAP Burkina Faso a été déployé sous la direction du Comité de Suivi pour l'élaboration de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière présidé par le Ministère de L'Économie, des Finances et du Développement, en l'occurrence le Secrétariat Permanent pour la Promotion de la Microfinance (SP PMF). Le Comité de Suivi comprend des représentants du Gouvernement, des organes de régulation, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers.

Les principaux résultats de recherche relatifs au diagnostic MAP sont repris dans le rapport national de diagnostic du pays, « Burkina Faso ***Making Access Possible*** : Rapport de Diagnostic de l'Inclusion Financière, 2017 » produit par ECONSULT Botswana avec la collaboration de BERD-Lessokon, cabinet-conseil établi au Burkina Faso. Le diagnostic couvre les analyses de la demande, de l'offre et de la réglementation. L'analyse de l'offre couvre les paiements, l'épargne, le crédit et les assurances, et par conséquent donne lieu à une compréhension de l'inclusion financière au sens élargi dans un contexte général. Elle s'appuie sur une gamme de consultations auprès des parties prenantes menées en 2017 ainsi que sur un exercice d'évaluation mystère auprès des succursales / points de vente de diverses institutions financières. Le volet demande provient du sondage FinScope Burkina Faso sur les consommateurs mené par FinMark Trust en 2016. FinScope est un sondage représentatif à l'échelle nationale portant sur le comportement des consommateurs et leur interaction avec les services financiers, ainsi que les vécus et les perceptions des consommateurs des services financiers. FinScope Burkina Faso est basé sur un échantillon de 5 066 adultes (âgés de 15 ans et plus), représentatif de l'ensemble des 10 millions environ d'adultes et estimé sous la supervision de l'Institut National de Statistique et de la Démographie (INSD).

Les documents produits dans le cadre de l'Initiative MAP Burkina Faso comprennent : (1) Burkina Faso *Making Access Possible* : Rapport de Diagnostic de l'Inclusion Financière, 2017 ; (2) FinScope *Enquête Consommateur : Demande des Services Financiers Burkina Faso* 2016 ; (3) Présentation : Burkina Faso *FinScope Survey* 2016. Une présentation sommaire des conclusions du rapport de diagnostic MAP du Burkina, présenté lors d'un atelier des parties prenantes le 23 Novembre 2017 et les données FinScope qui sont disponibles sur demande.

La Feuille de Route résume les principaux résultats et recommandations provenant du rapport de diagnostic complet et présente une voie à suivre sur les domaines prioritaires recommandés pour l'Inclusion Financière au Burkina Faso.

La méthodologie et le processus du MAP ont été élaborés conjointement par le FENU, FinMark Trust et Cenfri pour améliorer l'inclusion financière et partant améliorer le bien-être individuel et appuyer la croissance inclusive.

LE PRESENT RAPPORT A ETE PRODUIT PAR FINMARK TRUST.

Remerciements

FinMark Trust et le Comité de suivi de MAP Burkina Faso voudraient exprimer leur gratitude à Anthony Githiari qui a compilé le présent rapport, et à tous ceux et toutes celles qui les ont aidés à rédiger et à réviser les points d'action de la Feuille de Route, dont Keith Jefferis et Jemila Abdulai, auteurs du Rapport de Diagnostic du MAP Burkina Faso.

FinMark Trust et le Comité de Suivi pour l'élaboration de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière au Burkina Faso voudraient aussi remercier ceux et celles qui ont révisé le rapport et apporté de précieux commentaires : le Ministère de L'Économie, des Finances et du Développement, représenté par M. Karfa Fayama (Secrétaire Permanent pour la Promotion de la Microfinance) ; les autres membres du Comité de Suivi dont la Banque Centrale des Etas de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), les autres ministères clés et représentants du secteur financier, de la société civile et des partenaires au développement qui ont apporté de précieuses informations. Les remerciements vont également à l'endroit de l'équipe de UNCDF dirigée au niveau régional par Mathieu Soglonou, coordonnateur régional UNCDF pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale, Kameshnee Naidoo, Conseillère globale du programme MAP, Euphrasie Kouame gestionnaire régionale du programme MAP et par Aoua Sawadogo Conseillère technique locale. Nos remerciements s'adressent enfin à l'équipe de BERD-Lessokon dirigée par Valentin Palenfo et Moussa Tassebedo, et à l'équipe de FinMark Trust conduite par Nikki Kettles et Brendan Pearce.

En plus de l'appui financier apporté au Gouvernement à la mise en œuvre du processus MAP, UNCDF a assuré un rôle de leadership et de coordination globale du projet et de toutes les parties prenantes à toutes les étapes, partant de l'étude FinScope à l'élaboration de la présente feuille de route de l'inclusion financière, en passant par le diagnostic du secteur. FinMark Trust a réalisé l'enquête FinScope et assuré le déroulement du projet.

Nous voudrions aussi remercier les personnes qui ont apporté leurs contributions au présent travail, nous citons celles qui viennent du Gouvernement, de la BCEAO, les prestataires de services financiers, les organisations professionnelles, les fournisseurs de technologie, les opérateurs de télécommunication et les partenaires techniques et financiers, pour leur disponibilité, leurs précieuses observations et leur support au cours des processus du diagnostic et de la Feuille de Route et pour les efforts qu'ils déploient afin de permettre d'étendre l'accès des services financiers aux personnes qui en sont exclues.

Table des Matières

Liste des Tableaux	vi
Liste des Figures.....	vi
Résumé exécutif	1
1. Contexte	4
1.1 Feuille de Route pour l’Inclusion Financière du Burkina Faso - Introduction	4
1.2 Approche et Méthodologie de la Feuille de Route.....	5
2. Contexte du Secteur Financier du Burkina Faso	6
2.1 Contexte du Pays.....	6
2.2 Contexte Politique.....	7
2.3 Situation de l’Inclusion Financière au Burkina Faso	8
2.4 Perspectives des Consommateurs	10
2.5 Perspectives des Prestataires	12
2.6 Environnement Juridique et Réglementaire	14
2.7 Facteurs Environnementaux	16
3. Améliorer l’Inclusion Financière au Burkina Faso	17
3.1 Résumé des Lacunes et des Opportunités	17
3.2 Objectif proposé pour l’Inclusion Financière au Burkina Faso	18
4. Comblir les Lacunes - Domaines Prioritaires d’Intervention.....	19
4.1 Axe Stratégique 1 – Améliorer la disponibilité et la fourniture du crédit	19
4.2 Axe Stratégique 2 – Élargir l’utilisation des Services Financiers Numériques/ Digitaux	22
4.3 Axe Stratégique 3 – Disponibilité et Accessibilité du Financement Agricole	26
4.4 Axe Stratégique 4 – Améliorer les options de gestion des risques	28
4.5 Axe Stratégique 5 – Appui à l’Environnement et à l’Infrastructure	31
4.5.1 Réglementation et Supervision.....	31
4.5.2 Éducation financière et protection du consommateur.....	32
4.5.3. Groupes d’Épargne et de Crédit Informels	32
4.5.4. Accès pour les groupes défavorisés (femmes, jeunes) et pour les MPME.....	33
5. Feuille de Route vers la Réforme.....	34
5.1 Résumé des Activités, des Responsabilités, des Priorités et des Échéanciers.....	34

5.2	Avantages Prévus	34
5.3	Feuille de Route de l'Inclusion Financière dans le contexte de la politique financière	35
5.4	Feuille de Route de l'Inclusion Financière dans le contexte d'autres initiatives portant sur l'Inclusion Financière.....	36
5.5	Mise en Œuvre et Évaluation	37
5.6	Évaluation	39
5.7	Risques	39
6.	Conclusions	40
7.	Annexe 1 – Récapitulation des Activités Proposées de la Feuille de Route	41
8.	Annexe 2 – Projet d'indicateurs d'inclusion financière	41
	Liste des Abréviations et Acronymes.....	44

Liste des Tableaux

Tableau 1 :	Éléments d'Action - Fourniture de Crédit	20
Tableau 2 :	Éléments d'Action : Services Financiers Numériques.....	23
Tableau 3 :	Éléments d'action - Finance agricole.	27
Tableau 4 :	Éléments d'Action - Gestion des risques.....	29
Tableau 5 :	Éléments d'Action : Réglementation et Supervision	31
Tableau 6 :	Tableau des projets pertinents d'inclusion financière au Burkina Faso.....	36
Tableau 7 :	Les acteurs de l'inclusion financière au Burkina Faso.....	38

Liste des Figures

Figure 1 :	Approche de la feuille de route.....	5
Figure 2:	Burkina Faso Map	6
Figure 3 :	Comparaison de l'inclusion financière en Afrique subsaharienne.....	8
Figure 4 :	Volet d'accès selon le milieu de résidence au Burkina Faso	9
Figure 5 :	Portée de l'accès au Burkina Faso.....	10

Résumé exécutif

La Feuille de Route pour l'inclusion financière du Burkina Faso 2018-2022 définit les priorités nationales relatives à l'amélioration de l'inclusion financière au Burkina Faso. La Feuille de Route est axée sur les conclusions du diagnostic, contenues dans " Burkina Faso *Making Access Possible* : Rapport Diagnostic de l'Inclusion Financière 2017", un rapport qui s'appuie sur la recherche et les sondages au niveau national (Enquête FinScope 2016) ainsi que sur la recherche qualitative menée dans le pays. L'exercice MAP Burkina Faso a été réalisé en collaboration avec le Gouvernement dans le but de renseigner l'agenda de l'inclusion financière au niveau national.

L'amélioration de l'accès aux services financiers est susceptible de stimuler la croissance économique à travers la mobilisation de l'épargne pour l'investissement, la réduction des coûts de transaction et l'augmentation de l'efficacité. Au niveau des ménages, il peut permettre l'amélioration du bien-être grâce à des coûts de transaction réduits, une gestion plus efficace des risques et une meilleure répartition du capital à des fins productives. L'accès aux services financiers peut également faciliter l'accès aux services de base, comme la santé et l'éducation. Toutefois, arriver à une inclusion financière complète de l'ensemble de la population au Burkina Faso est difficile à atteindre compte tenu de la forte proportion de ménages vivant dans les zones rurales, du faible niveau de l'éducation et des revenus. 39% des adultes n'utilisent aucun service financier¹, formel ou informel. L'accès varie considérablement entre les zones urbaines et rurales, 74% des zones urbaines étant en mesure d'accéder aux services financiers formels (par exemple banques, IMF ou sociétés de mobile money) contre 29% dans les zones rurales. Le secteur informel joue un rôle important dans les zones rurales où 25% des adultes utilisent exclusivement des produits / services informels.

Les résultats de l'enquête FinScope et les consultations des parties prenantes montrent que le manque de connaissances financières est un problème omniprésent ; ce qui n'est pas surprenant étant donné le faible niveau d'éducation et d'alphabétisation des populations de manière générale. Ainsi, une meilleure éducation financière grâce à une éducation appropriée est un besoin transversal. Parmi les autres besoins identifiés en matière de services financiers, mentionnons le besoin de payer pour les biens et les services dans le cadre de la vie quotidienne ; le besoin de liquidité pour lisser la consommation ; la nécessité de gérer les risques, en particulier pour les dépenses de santé et les sécheresses ; la nécessité de soutenir les objectifs de développement ; et le besoin d'envoi de fonds et de transferts à faible coût. Pour les agriculteurs, les besoins financiers importants comprennent l'épargne et le crédit pour l'achat d'intrants et d'actifs agricoles et pour financer les déficits de trésorerie entre les semis et la récolte, tandis que pour les éleveurs et les PME le crédit servira pour améliorer la production. Il existe des opportunités pour l'assurance agricole afin de se prémunir contre les chocs imprévus, cependant les produits de crédit et d'assurance doivent être calibrés en fonction des besoins particuliers des agriculteurs.

La recherche MAP a identifié les principales lacunes du point de vue de l'offre, de la demande et de la réglementation qui doivent être traitées pour que l'inclusion financière joue un plus grand rôle dans l'amélioration du bien-être des citoyens au Burkina Faso. La fourniture de services financiers reste concentrée dans les zones urbaines et pour les personnes qui ont un emploi formel, laissant des segments clés tels que les agriculteurs faiblement desservis. Il manque des produits financiers adaptés à ceux qui n'ont pas d'actifs ou de revenus réguliers, un niveau d'accès et d'utilisation relativement

¹ Toutes les statistiques citées sur la population adulte du Burkina et leurs interactions avec les réalités et les services financiers proviennent de FinScope Burkina Faso (2016) sauf indication contraire.

bas, même en comparaison aux standards des autres pays à faible revenu. Il manque également aux ménages des produits financiers pour faire face aux principaux risques auxquels font face les ménages (santé et agriculture). En comblant les écarts entre les besoins, d'une part, et les moyens de répondre à ces besoins par le biais des services financiers formels d'autre part, l'inclusion financière peut et devrait jouer un rôle important dans l'amélioration du bien-être au Burkina Faso.

Le programme Making Access Possible (MAP) a permis d'identifier les domaines prioritaires qui contribueront à accroître le niveau et la qualité de l'accès aux services financiers au Burkina Faso. L'objectif de politique nationale choisi pour assurer une vision et une orientation dans le cadre de l'inclusion financière au Burkina Faso est en parfaite harmonie avec la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière développée par la Banque Centrale des États de L'Afrique de L'Ouest (BCEAO) :

“Assurer une population financièrement éduquée au Burkina Faso avec un accès accru à une gamme de services financiers durables, innovants, adaptés, diversifiés et abordables, au service de tous les Burkinabés, notamment les femmes, les jeunes, les populations rurales et les petites entreprises.”

L'objectif global correspondant est de "Assurer, sur une période de cinq ans [2018-2022], une augmentation de l'accès et de l'utilisation d'une gamme diversifiée de produits et services financiers abordables et adaptés, partant de 40% à 70% de la population adulte Burkinabé².

L'objectif est basé sur cinq axes stratégiques principaux :

1. Améliorer la disponibilité et la fourniture du **crédit**
2. Élargir l'utilisation des **services financiers digitaux (DFS)** (en particulier le mobile money)
3. Améliorer la disponibilité et l'accessibilité de la **finance agricole**
4. Améliorer la **gestion des risques** pour les clients fiables
5. Renforcer les **politiques, la réglementation et la supervision** des services financiers, les infrastructures, la protection et l'éducation financière des consommateurs, et mieux assister les groupes informels

Les cibles principales à atteindre comprennent les adultes ruraux qui sont exclus ou qui n'utilisent que des mécanismes informels, mais il existe également des opportunités significatives pour améliorer la profondeur et la qualité de l'inclusion pour tous les segments. Un impératif clé consiste à assurer l'accès aux services financiers pour la croissance aux MPMEs et aux agriculteurs, à assurer un accès accru aux services financiers formels aux femmes actuellement fortement dépendantes des canaux informels, ainsi qu'aux jeunes.

Il est prévu que les interventions proposées entraîneront une augmentation de la portée et de la profondeur de l'inclusion financière au Burkina Faso, en appui aux objectifs nationaux de réduction de la pauvreté et de croissance économique, à l'engagement du Burkina Faso envers les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (Agenda 2030), au Plan National de Développement Économique et Social (PNDES 2016-20), à la Déclaration de Maya réalisée à l'échelle régionale par la BCEAO en 2013 et à la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière de la BCEAO (2016-2020). La présente Feuille de Route constituera également la base de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière du Burkina Faso 2018 - 2022.

²Ce chiffre 60% est basé sur le pourcentage d'adultes ayant un accès formel et informel (selon FinScope 2016). Cet objectif élargi couvre au moins 0,8 million d'adultes (soit 4,1 millions d'adultes x 20% de points).

La mise en œuvre des activités de la feuille de route sera menée et coordonnée par un Comité de mise en œuvre à mettre en place sous la tutelle du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, à travers le Secrétariat Permanent pour la Promotion de la Microfinance (SP PMF), qui abritera également les services de secrétariat nécessaires pour appuyer les activités de mise en œuvre.

1. Contexte

1.1 Feuille de Route pour l'Inclusion Financière du Burkina Faso - Introduction

L'inclusion financière est un moyen de parvenir à une fin et non une fin en soi - la fin étant le bien-être amélioré des ménages et un impact sur les activités qui contribuent à la production et à la croissance économique. Les systèmes financiers efficaces³ peuvent produire des impacts sur l'économie réelle au niveau macro-économique en mobilisant l'épargne à des fins d'investissement (notamment l'allocation des capitaux pour la création d'activités commerciales), ce qui permet de réduire les coûts des opérations et accroître l'efficacité, contribuant ainsi à la création d'emplois et à la croissance. Au niveau microéconomique ou des ménages, l'inclusion financière peut avoir un impact direct sur le bien-être des individus en réduisant leurs coûts des opérations, leur permettant ainsi de gérer les risques de manière plus efficace, en allouant des capitaux à des fins productives et en appui à l'accumulation de richesses au fil du temps. Les services financiers peuvent également faciliter l'accès à des services de base, tels que la santé et l'éducation. Cela peut affecter la croissance de manière directe, via le secteur tertiaire et indirectement, en améliorant la productivité.

La feuille de route de l'inclusion financière du Burkina Faso a pour objectif d'appuyer le Gouvernement et les parties prenantes à identifier et à mettre en œuvre des mesures qui peuvent au mieux améliorer l'inclusion financière, sur la base de la recherche reportée dans le rapport de diagnostic MAP⁴. Le diagnostic est fondé sur l'application du diagnostic et du cadre de programmation MAP. Ce qui distingue MAP des autres analyses de même nature est que son point de départ est la perspective de la demande. Le reste de l'analyse évalue la fourniture de services financiers par rapport aux principaux besoins identifiés des clients, qui peuvent varier d'une région à l'autre et à travers les segments de marché cibles. Le processus du MAP est lié uniquement à un processus multipartite qui conduit à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une Feuille de Route nationale de l'inclusion financière.

Une composante essentielle de l'approche MAP est la collecte de données primaires, tant du côté de l'offre que de la demande. Concernant l'offre, cet exercice a été réalisé grâce à une série de consultations des parties prenantes menées en 2017, ainsi qu'une évaluation mystère au niveau de diverses institutions financières. Du côté de la demande, des données quantitatives ont été produites et analysées à partir de l'enquête auprès des consommateurs FinScope Burkina Faso menée par FinMark Trust en 2016. FinScope est un sondage national représentatif au niveau national sur le comportement des consommateurs par rapport à la demande et l'interaction avec les services financiers, ainsi que les réalités financières des consommateurs et leurs perceptions des services financiers. FinScope Burkina Faso est basé sur un échantillon de 5 066 adultes (âgés de 15 ans et plus). Cet échantillon est représentatif de l'ensemble de la population totale d'adultes environ 10 millions et a été pondéré en conséquence sous la supervision de l'Institut National de Statistique et de la Démographie (INSD).

La présente Feuille de Route résume les résultats du diagnostic et présente une perspective sur les domaines prioritaires recommandés. Elle a été développée avec la participation des parties prenantes dans le cadre du processus du MAP. MAP Burkina Faso a été déployé sous la direction du Comité de

³ Exemples: voir Calderón & Liu (2003), King & Levine (1993), and Levine (1997).

⁴ Les principaux résultats de recherche proviennent du rapport "Making Access Possible : Burkina Faso Financial Inclusion Diagnostic Report 2017" préparé par EConsult Botswana.

Suivi pour l'élaboration de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière présidé par le Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement à travers le Secrétariat Permanent pour la Promotion de la Microfinance. Le Comité comprend des représentants du Gouvernement, des organismes de réglementation, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers.

1.2 Approche et Méthodologie de la Feuille de Route

L'approche de la Feuille de Route est schématisée sur la Figure 1. La Feuille de Route repose sur les domaines prioritaires identifiés dans la recherche, représentant les lacunes et les opportunités sur le marché pouvant avoir le plus grand impact positif sur le bien-être des consommateurs, si elles sont

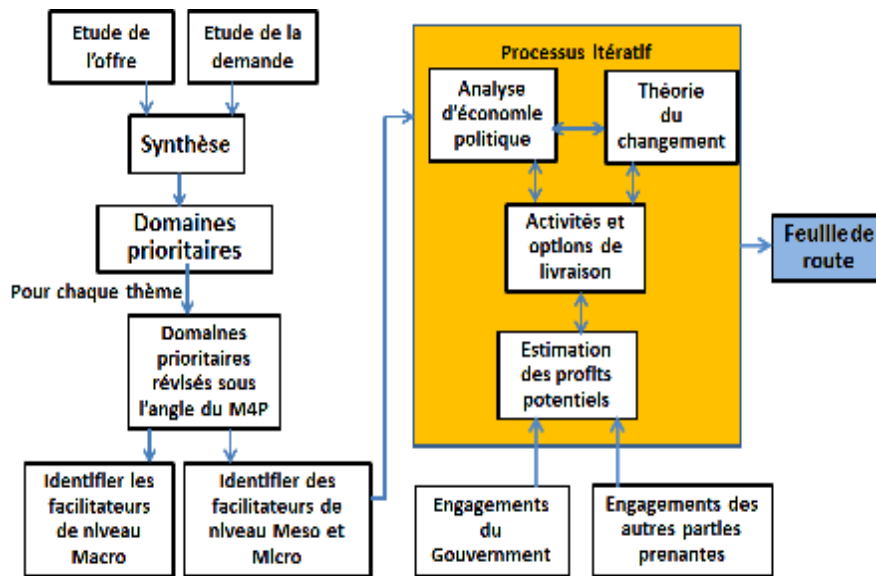


Figure 1 : Approche de la feuille de route

traitées de manière appropriée. Dans le cadre du rapport de diagnostic, chaque écueil ou difficulté mis en exergue est analysé du point de vue de l'utilisateur ou de l'utilisateur potentiel du produit ou service financier, à travers l'approche « Fonctionnement des marchés en faveur des pauvres (M4P)» - *Making Markets Work for the Poor*. Cette approche identifie

les intervenants, les structures, les lois, les règlements et les relations courantes qui sous-tendent le produit ou le service.

Dans le but d'assurer une vision et donner une orientation, un objectif de politique (vision) est proposé autour duquel une logique d'intervention d'appui peut être organisée et suivie, tout en indiquant comment les interventions proposées contribueront à l'atteinte de l'objectif et des résultats.

La phase finale du processus consiste à dégager un consensus parmi les acteurs clés sur les interventions, et lui attribuer une dimension de Feuille de Route, incluant les responsabilités, les obligations ainsi que les activités. Les coûts, les délais et les objectifs seront affinés dans le cadre de la phase de mise en œuvre.

2. Contexte du Secteur Financier du Burkina Faso

2.1 Contexte du Pays

Le Burkina Faso a été confronté à quelques périodes d'instabilité politique depuis son accession à l'indépendance, en dépit d'une relative stabilité comparée à certains pays de la sous-région. Le pays a également fait face depuis ces dernières années à des tensions politiques et attaques terroristes qui pourraient durablement affecter sa trajectoire de développement. Les turbulences politiques récentes ont eu lieu en 2014 avec une tentative d'amendement de la constitution pour permettre un troisième mandat présidentiel qui a conduit à un soulèvement populaire, avec des élections présidentielles tardives en 2015 et des élections législatives en 2016. Le Burkina Faso se classe au 21ème rang en Afrique selon l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance (sur 54 pays), et on devrait s'attendre à une amélioration au cours de la prochaine décennie, à mesure que la gouvernance démocratique se renforce.

Figure 2: Burkina Faso Map



Un faible niveau de dette publique et le maintien d'un déficit budgétaire relativement stable. La dette publique du Burkina Faso (gouvernement et entreprises publiques) a diminué rapidement depuis 2002 et a atteint en moyenne 30% au cours de la dernière décennie, ce qui est bien en dessous de la limite maximale de 70% de l'UEMOA. Malgré la volatilité des prix de l'or et du coton brut, le Burkina Faso a réussi à maintenir un déficit budgétaire stable tout au long de la décennie.

L'agriculture façonne l'économie. Le Burkina Faso est un pays enclavé, la Volta Noire dans la partie sud-ouest du pays étant la principale source d'eau, et une grande partie du pays est aride. L'agriculture est le secteur économique le plus important (30% du PIB) et l'activité économique la plus répandue ; les agriculteurs constituent le groupe économique le plus important parmi les adultes économiquement actifs, environ 80% de la population active⁵.

La population est principalement rurale mais s'urbanise. La population du Burkina Faso a été estimée à 19,2 millions en 2017, avec un taux de croissance de 2,9% par an (Banque Mondiale, 2016), et une densité de population relativement élevée de 70 habitants par km². Environ 70% de la population vit dans les zones rurales, mais avec un taux de croissance de la population urbaine estimé à 5,29% par an, pour la période 2015-2020⁶.

Un pays à faible revenu mais la croissance économique récente a été encourageante. Le Burkina Faso est un pays à faible revenu avec un PIB par tête de 650USD en 2016, cependant, avec un taux moyen

⁵ Burkina Faso: Priorities for Poverty Reduction and Shared Prosperity - Systematic Country Diagnostic. March 2017. Washington, DC: World Bank

⁶ <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/>

de croissance réel du PIB de 6% par an de 2006 à 2016 ; il est également l'un des pays ayant eu une croissance rapide durant ces dernières années⁷.

La pauvreté est élevée, en particulier dans les régions rurales. Le taux national de pauvreté a été estimé à 40,1% en 2014, en légère baisse par rapport à 46,7% en 2009, le Burkina Faso a été classé au 185^{ème} rang (sur 188 pays) sur l'Indice de Développement Humain du PNUD en 2015. La pauvreté est très élevée au Nord, dans la Boucle du Mouhoun, au Centre-Ouest et à l'Est, où au moins la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Une population jeune, avec un faible niveau d'alphabétisation. 67% de la population est âgée de moins de 25 ans. Dans l'ensemble, le niveau d'alphabétisation est faible et 78% des adultes ont reçu une éducation primaire ou moins.

2.2 Contexte Politique

Le principal cadre de politique de développement économique et social du Burkina Faso est le PNDES. En juillet 2016, le Gouvernement burkinabè a adopté le Plan National de Développement Économique et Social 2016-2020 comme le nouveau référentiel pour relever ses défis de développement. L'objectif global est de transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social⁸. Le PNDES met en exergue l'importance d'améliorer l'accès au financement pour transformer l'économie, notamment en matière de renforcement des performances du secteur agricole et des MPMEs, et propose la création d'un fonds de garantie et d'une banque agricole rurale pour aider à améliorer le taux d'accès aux banques du Burkina Faso avec la création de succursales ; offrir des produits financiers agricoles accessibles ; et fournir un financement pour le développement de la chaîne de valeur.

L'intégration régionale joue un rôle important. Le Burkina Faso est membre de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Économique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA). L'UEMOA qui compte huit membres est une union particulièrement forte avec une monnaie commune (le franc CFA - XOF) et une seule banque centrale (la BCEAO). Cela a des implications majeures pour la politique macroéconomique (politique monétaire et de change) et pour la réglementation du secteur financier.

La politique de développement du secteur financier relève du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement. Elle est étroitement coordonnée avec les institutions régionales compte tenu du niveau élevé d'intégration. Au niveau national, la promotion du secteur de la microfinance est assurée par le SP-PMF et la surveillance et le contrôle sont assurés par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) à travers la Direction de la Surveillance et du Contrôle des Systèmes Financiers Décentralisés (DSC-SFD).

Une Stratégie Régionale d'Inclusion Financière a été développée par la BCEAO en collaboration avec UNCDF. La Stratégie Régionale d'Inclusion Financière dans l'UEMOA (SRIF) a été adoptée par le Conseil des Ministres de l'UEMOA, en sa session du 24 juin 2016, à Lomé, au Togo. La Stratégie couvre la période allant jusqu'en 2020 et comporte cinq composantes principales : (i) Promouvoir un cadre légal, réglementaire et une supervision efficaces ; (ii) Assainir et renforcer le secteur de la microfinance ; (iii)

⁷ Base de données sur les Perspectives Économiques Mondiales du FMI, octobre 2017

⁸ PNDES, 2016.

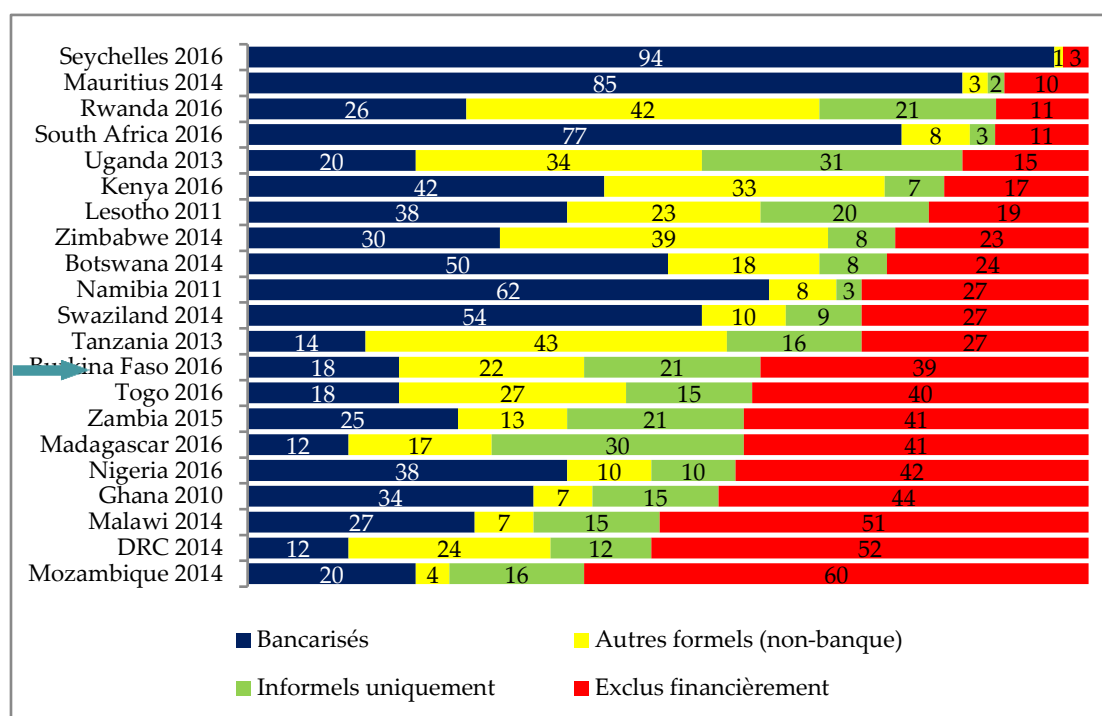
Promouvoir les innovations favorables à l'inclusion financière des populations exclues (jeunes, femmes, PME, populations rurales, personnes à faible éducation financière) ; (iv) Renforcer l'éducation financière et la protection du client de services financiers ; et (v) Mettre en place un cadre fiscal et des politiques favorables à l'inclusion financière. La Stratégie est assortie d'un Plan d'Action, des structures de coordination et un cadre de suivi et évaluation. La Stratégie s'applique à tous les pays membres de l'UEMOA, y compris le Burkina Faso.

Établissement des priorités stratégiques nationales pour l'inclusion. En synergie avec la Stratégie Régionale, le Gouvernement du Burkina Faso a l'intention d'élaborer et d'adopter une Stratégie Nationale d'Inclusion Financière à partir de 2018 et la recherche sur le MAP sera utilisée pour contribuer à l'élaboration de la stratégie.

2.3 Situation de l'Inclusion Financière au Burkina Faso

Des niveaux d'inclusion financière modérément faibles par rapport à d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Burkina Faso occupe le 13^{ème} rang en matière d'accès global aux services financiers parmi les 21 pays africains dans lesquels les enquêtes du FinScope ont été réalisées. Environ 39% de la population adulte du Burkina Faso est financièrement exclue ; c'est-à-dire n'a accès à aucun service financier que ce soit formel ou ni informel, ce qui est similaire au Nigéria et au Togo. Toutefois seulement 40% des adultes sont formellement inclus et 18% sont bancarisés (Figure 3).

Figure 3 : Comparaison de l'inclusion financière en Afrique subsaharienne

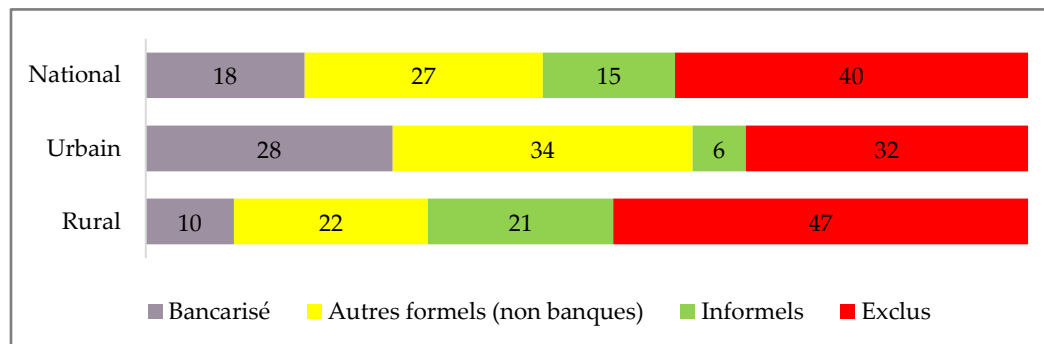


Source : Burkina Faso FinScope 2016

Variations par rapport aux emplacements. L'accès varie considérablement entre les zones urbaines et rurales. Alors que 18% des adultes burkinabés sont bancarisés à l'échelle nationale, 44% des adultes urbains sont bancarisés par rapport à 9% d'adultes ruraux (Figure 4). De même, pour les services financiers « autres formels » (principalement les IMF et le mobile money), quoique la différence soit moins prononcée, l'accès est plus élevé dans les zones urbaines, soit 30%, contre 20%

dans les zones rurales. Les régions du Centre et des Hauts-Bassins sont les régions les plus formellement incluses comparées au Plateau Central et le Centre Nord qui connaissent les niveaux d'inclusion formelle les plus faibles. Les zones rurales font davantage confiance au mécanisme de produits informels.

Figure 4 : Volet d'accès selon le milieu de résidence au Burkina Faso



Source : FinScope Burkina Faso, 2016.

Utilisation des produits. L'accès aux produits d'épargne est le plus développé, 51% des adultes ont accès à une forme de produit d'épargne, que ce soit formel ou informel, avec 18% des adultes épargnant dans une institution financière formelle. Les transactions et les transferts d'argent sont les services les plus formels, cependant la majorité des transactions se font en espèces (77% utilisent uniquement du liquide pour les paiements). Le crédit et l'assurance sont peu utilisés, l'accès formel étant seulement de 4% et 7% respectivement.

Utilisation en fonction du genre. Il existe une très grande différence dans l'utilisation des produits financiers selon le genre. Les hommes ont un taux d'inclusion financière plus élevé (15% bancarisés, 45% formel, 64% formel + informel) par rapport aux femmes (20%, 35%, 57%) moins incluses dans le secteur formel et plus dépendantes des canaux informels.

Le secteur informel joue un rôle important. Le secteur informel joue un rôle particulièrement important dans les zones rurales où 35% des adultes utilisent une forme de mécanisme informel pour gérer leurs besoins financiers. L'épargne est le service informel le plus utilisé par 31% des adultes ; les éleveurs (1,9 millions d'adultes) et les groupes d'épargne informels (0,5 millions d'adultes) étant les plus importants contributeurs.

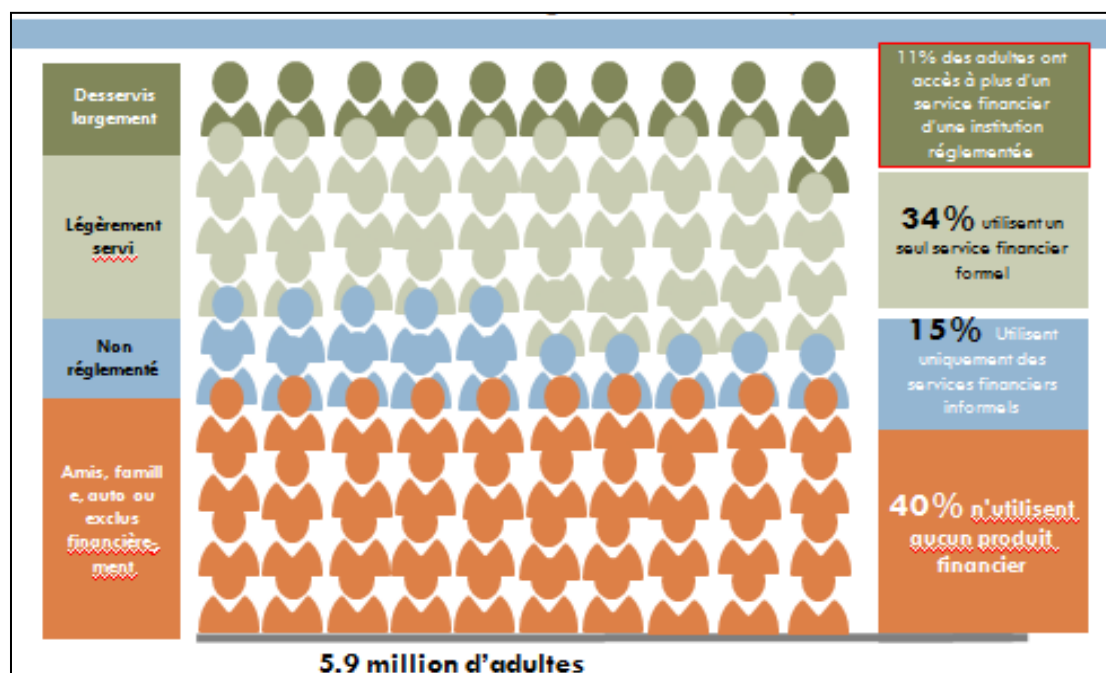
L'accès au financement s'améliore avec les revenus, mais même à des niveaux élevés de revenu, il existe des lacunes. Les revenus plus élevés, comme on pouvait s'y attendre, ont un meilleur accès aux services financiers. Néanmoins, même à des niveaux de revenu élevés, il existe des possibilités d'améliorer l'accès, car certains salariés ayant des revenus élevés sont exclus financièrement.

Possibilité de mieux servir les entrepreneurs et les agriculteurs. Il est nécessaire d'élargir l'accès des agriculteurs aux services financiers formels et aux services financiers informels alternatifs. Comparés à d'autres groupes, les agriculteurs sont nettement plus exclus des services financiers formels et informels (52% exclus), tandis que leurs homologues éleveurs s'en tirent beaucoup mieux (29% exclus) mais leur taux d'inclusion est fortement influencé par l'élevage comme mécanisme informel (42% des éleveurs utilisent exclusivement ce type de service financier). Les MPME informelles ont un taux d'accès aux services financiers significativement plus élevé (formels et informels), qui s'explique par leur capacité d'accéder aux IMF, et seulement 19% sont exclus. Cependant, ce taux d'inclusion est

également porté par l'épargne et l'accès au crédit et à l'assurance reste faible (par exemple, 89% sont exclus du crédit).

Largeur et profondeur de l'inclusion financière. La profondeur d'accès se réfère à la portée, tandis que la largeur peut se référer au nombre moyen de classes de produits (par exemple, l'épargne, le crédit) que chaque client utilise auprès d'institutions financières formelles. Au Burkina, seulement 17% des adultes sont largement servis, c'est-à-dire qu'ils utilisent plus d'un type de produit financier, tandis que 22% sont "à peine servis" (c'est-à-dire n'utilisent qu'un seul produit formel) (Figure 5).

Figure 5 : Portée de l'accès au Burkina Faso



Source : Burkina Faso FinScope 2016

2.4 Perspectives des Consommateurs

Besoins des consommateurs. Les besoins les plus importants en matière de services financiers identifiés par l'étude sur la demande (FinScope 2016) sont: le besoin de transférer des valeurs d'une personne ou entité à une autre comprenant l'achat de biens et services, le besoin de liquidités pour lisser la consommation par rapport à un revenu variable, la nécessité de gérer les risques en particulier ceux liés aux dépenses de santé et à la sécheresse, et la nécessité de soutenir des objectifs de développement tels que le commerce, l'agriculture, l'éducation ou le logement. Les produits existants ne sont pas toujours appropriés, par exemple les produits d'assurance ne sont pas couramment utilisés pour traiter les principaux risques auxquels font face les ménages (sécheresse, inondation, décès ou maladie), tandis que les agriculteurs ont des besoins financiers spécifiques et spécialisés qui ne sont pas satisfaits par les services bancaires en général.

Six marchés-cibles. Six groupes ou marchés-cibles ont été identifiés pendant la recherche, en fonction de la principale source de revenus des consommateurs. Les segments identifiés comprennent les employés formels (0,91 millions d'adultes), les agriculteurs (2,71 millions d'adultes), les éleveurs (1,89 millions d'adultes), les PME informelles (1,49 millions d'adultes), les employés informels (0,35 millions

d'adultes), et les personnes à charge (dépendants - 1,98 millions d'adultes). Leurs principaux besoins en matière de services financiers sont identifiés comme suit.

- **Les Employés Formels** ont un revenu moyen élevé et sont déjà bien desservis. Cependant, étant donné qu'ils appuient les familles élargies, il leur faut nécessairement des moyens de transferts d'argent à bas prix. Bien qu'ils utilisent les services d'assurance et de crédit beaucoup plus que les autres groupes, le niveau d'utilisation du formel est néanmoins faible en termes absolus et, par conséquent, il est nécessaire d'améliorer l'accès.
- **Les Agriculteurs** sont le groupe-cible le plus important et ont (en moyenne) le troisième revenu le plus élevé parmi les six groupes. Ils ont des besoins financiers considérables, dont l'épargne et le crédit pour acheter des intrants et des actifs agricoles, pour financer les déficits de trésorerie entre le semis et la récolte.
- **Les Éleveurs** sont parmi les groupes aux revenus les plus faibles, s'appuyant principalement sur la vente du bétail. Bien que le bétail puisse leur servir d'actifs pour constituer de l'épargne et amortir les chocs, le crédit peut aider à améliorer la production, de même que l'assurance pour se protéger contre les chocs inattendus. Les produits de crédit et d'assurance doivent être calibrés aux besoins des éleveurs.
- **Les PME Informelles**, sont constitués principalement des hommes ayant des revenus relativement élevés. Ils ont besoin de moyens de paiement alternatifs, autres que de l'argent liquide, pour recevoir et faire des paiements et constituer des épargnes à court terme. Outre un accès aux canaux de paiements et d'épargne à court-terme, ils ont besoin de crédit adapté aux PME.
- **Les Personnes à Charge** constituent le second plus important groupe mais se trouvent parmi les revenus les plus bas. Elles dépendent généralement des transferts et du soutien d'autres membres du ménage et de la famille élargie. Leurs principaux besoins sont des services de transactions et d'épargne faciles d'accès. Ce groupe est moyennement prioritaire vu que la plupart d'entre eux sont hors de l'économie monétaire.
- **Les Employés Informels** constituent le plus petit groupe, ont de faibles revenus et sont principalement payés en espèces. Ils bénéficieraient de moyens alternatifs de paiements, ainsi que des facilités pour l'épargne à court terme.

Besoins communs à tous les segments. Les résultats de FinScope et les consultations des parties prenantes montrent que le manque de connaissances financières est un problème commun à tous les groupes cibles ; ce qui n'est pas surprenant vu le faible niveau d'éducation en général. Le manque de connaissance financière s'applique en particulier à l'assurance et au mobile money, qui souffre de la non-familiarité et de la méconnaissance de la part des populations. Dans certains cas il existe également un manque de discipline eu égard au remboursement du crédit, en particulier lorsqu'il s'agit de fonds gouvernementaux (que certains emprunteurs considèrent comme des fonds non remboursables) et de fonds acheminés par les IMF.

Barrières liées au marché de produits. Pour mieux comprendre le contexte du consommateur, les raisons de l'utilisation de diverses catégories de produits ainsi que les obstacles relatifs à chaque catégorie de produits sont les suivants (selon FinScope Burkina 2016) :

- **Crédit.** Le crédit n'est pas largement utilisé, plus de 90% des adultes n'empruntant pas du tout. La raison la plus courante d'emprunter est de faire face aux dépenses de la vie quotidienne, de démarrer ou de développer une entreprise, et pour les besoins médicaux et d'urgence. Le crédit pour le commerce des produits agricoles est également important, ainsi que d'autres besoins agricoles. Parmi les barrières mentionnées, l'on note principalement que la plupart des Burkinabés n'aiment pas la dette, ou n'ont pas besoin d'emprunter et / ou n'ont pas assez de revenu ni de revenu régulier pour faire face à une dette. En outre, l'accessibilité des structures

financières est un facteur limitant, de même que la situation des clients qui bien souvent ne sont pas en mesure de répondre aux exigences strictes de garantie émanant des fournisseurs formels.

- **Épargne.** Les principales raisons de constituer une épargne comprennent le besoin de gérer les risques et faire face aux chocs, ; et parmi ceux qui épargnent, les trois plus importantes raisons sont de parer aux déficits des revenus, aux urgences non médicales et aux dépenses médicales. Cependant, beaucoup de personnes épargnent également à des fins de développement - les entreprises, l'agriculture, l'éducation ou le logement. Pour celles qui n'épargnent pas, les principales raisons sont le manque de revenus, ou le manque d'argent après avoir payé les dépenses de subsistance.
- **Paiements.** Les paiements en espèces prédominent. Un défi majeur pour le marché des paiements au Burkina Faso est la faible utilisation des moyens de paiements numériques. Un certain nombre de raisons qui expliquent cette faible utilisation incluent : : (i) les moyens de paiement alternatifs sont largement limités aux cartes bancaires, qui à leur tour ne sont disponibles que pour les détenteurs de comptes bancaires (les SFD n'émettent généralement pas de cartes de paiement) ; (ii) l'infrastructure pour l'utilisation des cartes de paiement est limitée, telles que les Terminaux de paiement électronique (TPE) ; (iii) la capacité limitée des commerçants à accepter et à traiter les paiements par mobile money, et (iv) La préférence des commerçants pour l'argent liquide. Parmi les utilisateurs de mobile money, les principaux avantages perçus sont la commodité, le prix et la sécurité. Pour les non-utilisateurs, les principaux obstacles sont le manque d'argent et le manque de compréhension du mécanisme de paiement.
- **Assurance.** L'assurance est la moins utilisée parmi tous les marchés de produits financiers au Burkina. Il semble que ceci soit dû à une mauvaise compréhension des produits d'assurance par les consommateurs et à l'absence de produits appropriés disponibles. Les principaux produits d'assurance utilisés ne correspondent pas aux principaux risques auxquels sont confrontés les ménages, à savoir les risques liés au climat (sécheresse, inondation, etc.), les décès et la maladie. Pour les non assurés, les principales barrières comprennent l'absence de revenus réguliers, l'absence de compréhension de l'assurance et le manque de connaissance sur les produits d'assurance.

2.5 Perspectives des Prestataires

La prestation formelle de services est dominée par les banques et les IMF. Le Burkina Faso compte 13 banques commerciales agréées, la plupart appartenant à des intérêts étrangers, à l'exception de deux banques qui appartiennent à des intérêts locaux (Coris Bank et BHBF- Banque de l'Habitat du Burkina Faso). De plus, la SONAPOST offre certains services bancaires, tout comme la Caisse Nationale d'Épargne (CNE) qui propose des comptes d'épargne. Les autres prestataires importants de services formels comprennent 135 IMF, 4 établissements de crédit agréés fournissant des produits de crédit-bail et des garanties pour les prêts bancaires aux entreprises, 2 fournisseurs de services de mobile money, 17 compagnies d'assurance et 2 régimes de retraite au service des fonctionnaires et des employés du secteur privé.

Les IMF sont extrêmement importantes et comblent une partie de l'écart laissé par la concentration des banques sur les clients urbains à revenu élevé. Cependant, les IMF sont encore largement axées sur les zones urbaines et les clients ayant des revenus réguliers. La plupart des IMF sont des organisations mutualistes (coopératives), appartenant aux membres, tandis que quelques-unes sont des sociétés à responsabilité limitée (SARL) ou des sociétés anonymes (SA) ou des associations. De nombreuses IMF mutualistes sont regroupées en réseaux d'IMF (67 IMF regroupées en 7 réseaux), et le plus grand de ces réseaux d'IMF est la Faïtière des Caisses Populaires du Burkina (FCPB) avec environ 70% du marché national dans le secteur des IMF. Il existe 68 IMF individuelles (7 principales et 61 autres IMF individuelles).

Une croissance rapide du mobile money. Le mobile money a été introduit en 2011 et, depuis, s'est développé rapidement. Le marché est desservi par deux acteurs, Orange Money, leader du marché sous licence directe de la BCEAO, et Mobicash (Onatel / Maroc Telecom) qui suit un modèle "bancaire" avec UBA. Une faiblesse historique a été une infrastructure de distribution limitée, avec un nombre relativement faible d'agents de mobile money (124 pour 100 000 adultes en 2016) par rapport aux autres pays de l'UEMOA (> 200 agents pour 100 000 adultes), et nettement inférieur au Ghana et à l'Est Afrique (> 500 agents pour 100 000 adultes)⁹. Le nombre d'agents de mobile money augmente cependant rapidement.

Le mobile money domine en termes de nombre de clients. En termes de nombre de clients (titulaires de compte), le mobile money avec 2,9 millions de comptes actifs (en 2017) dépasse de loin les banques (1,8 million de clients) et les IMF (1,7 million de membres¹⁰). Il y a également un grand nombre d'utilisateurs de SONAPOST (0,6 million), des compagnies d'assurance (0,5 million) et des services informels (2,9 millions)¹¹.

L'infrastructure bancaire est faible selon les normes de l'UEMOA. En 2016, le Burkina Faso avait 281 succursales bancaires et 376 GAB, soit 2,89 succursales bancaires et 3,69 GAB pour 100 000 habitants. Ces taux sont relativement bas par rapport aux autres pays de l'UEMOA et de la région (3 à 6 succursales bancaires et 4,7 à 6,9 GAB pour ces pays de comparaison¹²). L'infrastructure des succursales des IMF (629 succursales) est plus dense, supplantant les banques qui hésitent à développer des succursales rurales en prenant en compte les considérations de coût-bénéfice. En vertu de la réglementation en vigueur, les banques peuvent avoir recours à tierces personnes pour fournir des services en leur nom : les intermédiaires en opérations de banque (IOB¹³). Mais les obligations attachées à ce type de prestations de services sont contraignantes : les IOB sont régis par la loi bancaire et ils doivent obtenir une autorisation et un mandat d'exercer délivrés par la BCEAO. Il n'existe pas à ce jour d'IOB au Burkina et très peu dans la zone UEMOA (2 au Bénin, 2 au Mali, 2 au Sénégal, 1 au Togo).

La répartition géographique des infrastructures est inégale, alors que 70% de la population est rurale. Les infrastructures de services financiers sont principalement urbaines. 39% des succursales bancaires sont à Ouagadougou, et 43% en plus sont dans les grandes agglomérations urbaines. Les succursales d'IMF sont beaucoup plus réparties dans le pays – 32% des succursales d'IMF sont à Ouagadougou et dans les principales zones urbaines. Ces IMF sont plus accessibles que les banques, et en moyenne il faut 30 mn aux usagers pour atteindre une succursale d'IMF et 36 mn pour atteindre la plus proche succursale bancaire. Les agents de mobile money sont plus accessibles, il faut 20 mn pour atteindre un agent.

Le système de paiement est assez bien développé et bénéficie du fait qu'il fait partie du système régional de l'UEMOA. Les éléments clés du système de paiement comprennent le système régional de paiements de grande valeur exploité par la BCEAO (STAR-UEMOA) ; le systèmes nationaux de compensation et de règlement gérés par la BCEAO et à la disposition des banques commerciales ; le

⁹ IMF Financial Access Survey, 2016.

¹⁰ La BCEAO publie des données sur les 24 plus grandes IMF (couvrant environ 90% du secteur). Fin 2016, on comptait 1,632 million membres. Comparable au nombre de clients IFM rapporté dans FinScope (1,746 million).

¹¹ Source : FinScope 2016 & consultations des fournisseurs.

¹² Mali, Togo, Guinée Bissau, Bénin, Sénégal et Côte d'Ivoire.

¹³ Instruction n°015-12/2010/RB fixant les conditions d'exercice des activités d'intermédiaires en opérations de banque du 13 Décembre 2010

système régional de paiements bancaires GIM-UEMOA qui fournit des services de cartes et relie les GAB aux banques et est agréé par la BCEAO ; Systèmes de cartes internationales, dont VISA et MasterCard ; les banques commerciales (la densité des GAB est raisonnable selon les normes de l'UEMOA mais le réseau des TPE n'est pas assez développé) ; quinze opérateurs de transfert d'argent (OTA) fournissent des services de paiement ; la SONAPOST ; les IMF qui offrent certains services de paiement limités principalement aux transferts ; les opérateurs de mobile money.

Fonds nationaux. Le Gouvernement a mis en place un certain nombre de Fonds Nationaux (FN) dans le but de fournir des crédits ou d'autres formes de soutien financier à des activités socio-économiques spécifiques. Ils visent à promouvoir des activités génératrices de revenus et des emplois pour les personnes exclues de l'accès au financement conventionnel, par exemple les jeunes, les femmes, le secteur informel, les retraités, etc. Ces Fonds se concentrent sur la fourniture de crédit, certains fournissent des formations et d'autres formes de soutien aux entreprises, ainsi que des garanties de crédit ou des subventions. Au total, l'on compte à ce jour dix-neuf (19) Fonds Nationaux (FN) dont dix (10) Fonds Nationaux de Financement (FNF) fortement dépendant des subventions du Gouvernement, et neuf (9) Fonds d'Etat (FE), destinés à des groupes spécifiques.

Les prestataires de services financiers informels jouent un rôle important en particulier dans les zones rurales. Les principaux produits comprennent les systèmes de village où les membres effectuent des paiements réguliers en échange de bénéfices dans l'éventualité d'événements imprévus (maladie, décès) ; les régimes non financiers de solidarité dans lesquels un soutien est attendu de la communauté en cas de deuil ; et les associations villageoises informelles d'épargne et de crédit (AVEC/ tontines) qui jouent un rôle important dans les zones rurales, mais dont les opérations ne sont pas assez bien documentés. Les tontines sont principalement destinées à de petits groupes d'individus, généralement des femmes, et certaines sont soutenues par des ONG. Le crédit informel est également disponible auprès des détaillants, des voisins et des commerçants. Environ un demi-million d'adultes appartiennent à des AVEC semi-formelles soutenues par des ONG.

Le bureau régional d'information sur le crédit de l'UMOA (BIC) a été créé en 2015 et est basé à Abidjan. Le BIC UMOA est une institution régionale ayant pour mission de collecter auprès des organismes financiers, des sources publiques et des grands facturiers des données disponibles sur les antécédents de crédit ou de paiement d'un emprunteur et de traiter les informations collectées à l'aide de techniques (statistiques, informatiques...) appropriées. En principe, toutes les banques et autres fournisseurs de crédit (y compris les IMF) de l'UEMOA doivent soumettre des informations sur les crédits au BIC et consulter le BIC avant d'octroyer le crédit, afin de vérifier l'historique de crédit d'un individu et d'autres risques de crédit. Dans la pratique, cependant, le recours au bureau d'information sur le crédit est limité, les établissements affirmant que l'information est de mauvaise qualité, les frais sont élevés et donc le rapport qualité-prix est médiocre.

2.6 Environnement Juridique et Réglementaire

Vue d'ensemble de la réglementation. La réglementation du secteur financier au Burkina Faso est assurée par un ensemble d'institutions régionales et nationales. Beaucoup de lois et de règlements sont formulés au niveau régional de l'UEMOA mais doivent être mis en œuvre au niveau national, ce qui nécessite parfois l'adoption de lois nationales. Les organes régionaux de réglementation ont une présence nationale au niveau de chaque pays.

Organismes de régulation au niveau régional. Les principaux organismes de réglementation du secteur financier de l'UEMOA sont la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Commission Bancaire de l'UMOA. Ces deux institutions sont responsables de la réglementation des

établissements de crédit (banques et établissement financiers), des systèmes financiers décentralisés, des systèmes de paiement, du transfert d'argent, du change, du bureau d'information sur le crédit. Les assurances sont réglementées séparément et sont sous la responsabilité de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CIMA). D'autres organismes de régulation au niveau régional ayant des responsabilités dans des domaines précis comprennent le CREPMF qui régit le fonctionnement du marché boursier, la commission de la CEDEAO en charge des institutions de financement du développement (IFD) régionales comme la BOAD et la BIDC.

Organismes de régulation au niveau national. Les organismes de réglementation pour les banques, les IMF et les assurances relèvent du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement. La Direction de la Surveillance et du Contrôle (DSC-SFD) régule les IMF, et collabore avec la BCEAO pour les IMF de grande taille¹⁴. La Direction des Assurances (DA) réglemente toutes les entités d'assurance en conformité avec le cadre de réglementation régional établi par la Commission Régionale de Contrôle des Assurances. La Direction des Affaires Monétaires et Financières (DAMOF) est l'organisme national de réglementation bancaire, mais la plupart des autorités de réglementation des banques relèvent de la Commission Bancaire. La DSC-SFD, la DA et la DAMOF sont toutes sous tutelle du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement. Les autres organismes nationaux de réglementation compétents comprennent (i) l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes), l'organisme national de réglementation des télécommunications responsable de la réglementation des Opérateurs de Téléphonie Mobiles (OTM) (quand bien même le mobile money est réglementé par la BCEAO), et la SONAPOST qui doit aussi rendre compte à la BCEAO ; (ii) le Ministère du Développement de l'Économie Numérique et des Postes responsable de l'octroi de licences aux OTM sur recommandation de l'ARCEP ; et (iii) la Cellule Nationale de Traitement de l'Information Financière (CENTIF) responsable de la lutte contre le blanchiment d'argent et de la lutte contre le financement du terrorisme.

L'environnement réglementaire pour les OTM / Mobile money pourrait être modernisé. Les décisions d'octroi de licences aux OTM sont prises par le ministère de tutelle, le Ministère de Développement de l'Économie Numérique et des Postes plutôt que par l'ARCEP, quoiqu'il n'y ait jamais eu de rapport sur un éventuel conflit d'intérêts. Il n'y a pas non plus de démarcation explicite quant aux rôles de l'organe de réglementation (ARCEP) et de l'organe de réglementation des services de paiement (BCEAO) en ce qui concerne le mobile money, ni aucun accord entre eux sur le partage des responsabilités de réglementation. Bien que cela ne soit pas d'une grande importance, il n'en est pas non plus une meilleure pratique internationale.

L'environnement réglementaire des IMF pourrait être simplifié et rationalisé. Les exigences de base en matière de capitalisation sont plus strictes pour les IMF que pour les banques, du fait que les 15% de capital requis portent sur le total des actifs plutôt que sur les actifs calculés en fonction des risques¹⁵. En outre, les exigences en matière de capital et de réglementation pour les IMF ne sont pas toujours appliquées, du moins pour les plus petites IMF.

¹⁴ Les IMF de grande taille sont définies comme celles dont l'encours d'épargne et/ ou de crédit atteignent 2 milliards FCFA et qui sont soumises à la réglementation et au contrôle de la Commission bancaire de l'UEMOA (CBU). Il existe 25 grandes IMF au Burkina Faso supervisées par la CBU.

¹⁵ Il n'existe aucun capital minimum requis (sur le plan monétaire) pour les IMF. Toutefois, suivant les normes de l'OHADA, les IMF sous forme de Société Anonyme (SA) doivent avoir un capital minimum de 10 millions FCFA ; pour les SARL le capital minimal requis est de 1 million FCFA. Néanmoins pour toutes les IMF, l'exigence de base en matière de capitalisation (fonds propres sur actifs totaux) est de 15% (c'est-à-dire significativement plus élevée que pour les banques et calculée sur une base d'actifs plus importante - l'actif total au lieu des actifs pondérés).

L'accès aux codes USSD par les non-banques peut être difficile. L'accès aux codes USSD est essentiel pour la prestation de services financiers par téléphonie mobile (téléphones autres que les smartphones). Il n'y a cependant aucune obligation réglementaire pour les OTM de fournir des codes USSD à des tiers.

Les exigences du "Know Your Client (KYC)" (Connaître le client). Les exigences KYC sont imposées avec souplesse pour les comptes de faible valeur (inférieurs à 200 000 FCFA). Cependant, l'absence de cartes d'identité nationales constitue un obstacle à l'ouverture de comptes à service complet ou à valeur plus élevée.

Utilisation des agents. Les compagnies de mobile money et les IMF peuvent avoir recours à des agents pour tenir certaines fonctions. Pour les banques, cependant, même si la réglementation en vigueur le permet, l'utilisation d'agents indépendants par les banques est limitée par le fait que les obligations attachées à ce type de prestations de services sont contraignantes ; les intermédiaires en opérations de banque (IOB) sont régis par la loi bancaire et ils doivent obtenir une autorisation et un mandat d'exercer délivrés par la BCEAO. A ce jour, aucune banque au Burkina n'utilise des agents indépendants (tierces parties).

L'assurance dépôts pour les banques et les IMF est en cours d'introduction, mais pas encore entièrement fonctionnelle.

Les signatures électroniques ne sont pas explicitement autorisées, mais sont utilisés dans certains cas, notamment pour les comptes bancaires de faible valeur. Cependant, l'inscription électronique n'est pas permise pour les polices d'assurance.

Micro assurance. De nouvelles réglementations sont en cours de finalisation pour les licences de micro-assurance et pour les signatures électroniques des polices d'assurance.

2.7 Facteurs Environnementaux

La pénétration du téléphone mobile a augmenté rapidement, mais elle est encore faible selon les normes régionales ; les coûts sont relativement élevés, avec près de 20% des revenus consacrés au fonctionnement d'un téléphone portable, ce qui est supérieur à la moyenne africaine de 14,2%.

Besoin d'améliorer l'environnement des affaires. Selon le rapport annuel *Doing Business* de la Banque Mondiale¹⁶, les performances du Burkina Faso sont faibles et loin derrière les autres pays de l'ASS et de l'UEMOA : en 2017, le Burkina Faso était classé 148^e sur 190 pays à l'échelle mondiale. Les principaux points de faiblesse du Burkina Faso concernent l'Obtention du Crédit et l'Électrification - tous deux pertinents pour l'inclusion financière.

¹⁶ World Bank, 2017, Doing Business 2017: Equal Opportunity for All.

3. Améliorer l'Inclusion Financière au Burkina Faso

3.1 Résumé des Lacunes et des Opportunités

Les résultats-clés de l'analyse diagnostique concernant les écarts de l'offre et de la demande sont les suivants :

- La fourniture de services financiers est concentrée dans les zones urbaines, et les segments clés sont sous-desservis, avec un manque d'infrastructures d'institutions financières formelles dans les zones rurales ;
- Les produits adaptés pour ceux qui n'ont pas d'actifs ni de revenus réguliers pour faire face aux principaux risques auxquels sont confrontés les ménages (santé et agriculture) sont insuffisants ;
- Les réseaux de succursales ou d'agences pour les institutions financières formelles dans les zones rurales sont insuffisants ;
- Le niveau de fourniture et d'utilisation du crédit est faible ;

Il existe également des lacunes institutionnelles et réglementaires qui sont les suivantes :

- Un certain nombre de faiblesses institutionnelles existent au niveau des IMF, notamment : niveaux élevés de créances douteuses ; faiblesse des systèmes d'informations et de gestion, systèmes informatiques et processus numériques limités ; insuffisance de capitaux en fonds propres (nécessaires à la fois pour la stabilité et la croissance) ; manque de capacité en matière de réglementation et de supervision, et risques (pour les clients).
- Des infrastructures manquent, en particulier la couverture du réseau mobile, les réseaux des agents de mobile money et les infrastructures de crédit (informations).
- Carences réglementaires concernant particulièrement les exigences excessives de fonds propres pour les IMF, la faible application de la réglementation sur l'adéquation du capital pour les IMF, la faible de capacité de réglementation, et le manque de divers cadre pertinent tel que signalé précédemment.

Des initiatives sont en cours pour combler ces lacunes, notamment les fonds gouvernementaux cités précédemment, mais qui sont fragmentés, mal suivis, peu liés au secteur financier ; et quelques initiatives intéressantes à petite échelle appuyées par les partenaires techniques et financiers qui pourraient être réévaluées ; et le potentiel des services financiers mobiles qui est encore à réaliser pleinement. Cependant, d'importantes lacunes subsistent. L'analyse diagnostique conclut qu'il existe cinq domaines prioritaires de réforme nécessaires pour améliorer l'accès aux services financiers au Burkina Faso. Il s'agit de :

- Améliorer la disponibilité et la fourniture de crédit.
- Élargir l'utilisation de services financiers numériques (SFN) (en particulier le mobile money) ;
- Améliorer la disponibilité du financement agricole ;
- Améliorer la gestion des risques pour les clients fiables ; et
- Questions transversales : l'infrastructure, la réglementation et la supervision, la protection des consommateurs et l'éducation financière, et les groupes informels.

Le reste du présent document traite de la manière dont les acteurs de l'inclusion financière au Burkina Faso aborderont ces domaines prioritaires.

3.2 Objectif proposé pour l'Inclusion Financière au Burkina Faso

Importantes Lacunes liées à l'accès. Avec 39% de la population encore exclue, il reste encore beaucoup à faire pour accroître l'accès (en particulier dans les zones rurales), sans en exclure les autres dimensions, à savoir la portée et la qualité. Alors que la plupart des populations exclues sont à faible revenu et dans les zones rurales, il existe des possibilités pour étendre l'accès par rapport à l'échelle du revenu, car même certains salariés à haut niveau de revenu sont encore exclus ou utilisent uniquement les services informels. Les principaux groupes cibles de sensibilisation devraient être les adultes ruraux et les agriculteurs qui sont exclus ou qui utilisent uniquement des mécanismes informels. Les petites entreprises ont également besoin d'une attention particulière compte tenu de leur rôle important dans l'économie.

Attention similaire sur les finances responsables. Une attention particulière est nécessaire pour la protection et l'éducation des clients, les populations rurales, les femmes et les jeunes. Ceci est basé sur les statistiques qui montrent que 70% de la population vit dans les zones rurales avec un accès aux services financiers nettement inférieur, la très grande population de jeunes, et le taux d'inclusion financière plus faible chez les femmes par rapport aux hommes. Il est nécessaire d'éduquer financièrement les clients dans l'ensemble.

Pertinence de l'objectif d'inclusion financière régionale. En choisissant une vision et un objectif nationaux, il faut garder à l'esprit la vision régionale d'inclusion financière à savoir "un accès permanent aux services financiers et une utilisation effective, par les populations de l'UEMOA, d'une gamme diversifiée de produits et services financiers adaptés et à coûts abordables". L'objectif correspondant au niveau régional est de "Assurer, sur un horizon de cinq (5) ans [2016-2020], l'accès et l'utilisation d'une gamme diversifiée de produits et services financiers adaptés et à coûts abordables à 75% de la population adulte de l'UEMOA, avec un accent particulier sur les populations rurales, les femmes et les jeunes ainsi que les PME et les personnes à faible éducation financière". La Déclaration de Maya au niveau régional est tout aussi pertinente, notamment l'accent qu'elle met sur le développement d'une stratégie nationale d'inclusion financière ; les taux d'accès à l'inclusion financière ; la microfinance ; les structures de l'argent électronique ; la protection et l'autonomisation du client ; l'accès pour les PME.

Objectif global mesurable pour le Burkina Faso. La vision de la Feuille de Route répond aux objectifs régionaux tout en proposant de faire face aux goulets d'étranglement nationaux afin d'accroître le niveau d'accès formel pour couvrir 3 million de clients supplémentaires¹⁷.

Vision pour l'inclusion financière. "Une population Burkinabé financièrement instruite ayant un accès accru à une gamme de services financiers durables, innovants, adaptés, diversifiés et abordables, desservant tous les burkinabés, *notamment* les femmes, les jeunes, les ruraux et les petites entreprises".

Objectif global : "Assurer, sur une période de cinq ans [2018-2022], une augmentation de l'accès à et de l'utilisation d'une gamme diversifiée de produits et services financiers abordables et personnalisés, partant de 40% à 70% de la population adulte Burkinabé¹⁸".

¹⁷ Améliorant ainsi les performances du Burkina Faso, l'amenant du troisième quartile au deuxième quartile en termes d'indice d'accès (tel que présenté supra), et au même niveau que le Lesotho (81%), le Zimbabwe (77%) et le Botswana (76%).

¹⁸ La base de 40% est basée sur le pourcentage d'adultes ayant accès à au moins un produit formel (selon FinScope 2016).

Plan d'action. Les priorités sont organisées autour de cinq axes principaux, sur lesquels repose le plan d'action :

1. Améliorer la disponibilité et la fourniture du **crédit**.
2. Élargir l'utilisation de **services financiers numériques** (SFN) (en particulier le mobile money) ;
3. Améliorer la disponibilité du **financement agricole** ;
4. Améliorer la **gestion des risques** pour les clients fiables ;
5. Renforcer les **politiques**, la **réglementation** et la **supervision**, les infrastructures, la protection et l'éducation financière des consommateurs, améliorer l'appui aux groupes informels.

Quelques questions abordées en parallèle. Un certain nombre de problèmes qui vont au-delà de l'inclusion financière doivent être traités en parallèle, notamment la construction d'infrastructures telles que les réseaux de télécommunication, les routes et l'électrification, en particulier dans les zones rurales.

4. Comblers les Lacunes - Domaines Prioritaires d'Intervention

Actions pour réaliser les opportunités. Une Feuille de Route d'inclusion financière n'a pas la capacité de combler chaque lacune et de saisir et concrétiser toutes les opportunités. Les interventions ont été classées par ordre de priorité en fonction de leur capacité à atteindre les populations en fonction des besoins et de leur capacité d'absorber les services financiers. Cette section décrit en outre les actions recommandées pour capitaliser sur chacune des opportunités identifiées aussi bien pour le Gouvernement et les acteurs du secteur public que pour le secteur privé. Les partenaires au développement peuvent soutenir les interventions dans les deux secteurs.

Focus sur l'offre formelle. Les priorités identifiées portent principalement sur le renforcement de l'offre de services financiers formels. Cela ne veut en rien dire que les services financiers informels ne jouent aucun rôle pertinent ou devraient être écartés. Au contraire, une proportion importante de personnes continuera à s'appuyer sur les services informels comme leur seule option viable pour quelques années encore et il est important que ce rôle soit reconnu et facilité.

4.1 Axe Stratégique 1 – Améliorer la disponibilité et la fourniture du crédit

Pourquoi mettre l'accent sur le crédit ? L'affectation effective du capital à des fins productives est un objectif fondamental du système financier. Le crédit est un produit de ce processus d'intermédiation et peut contribuer à la productivité en stimulant la croissance économique, l'emploi et l'amélioration du bien-être s'il est utilisé à des fins telles que la création d'entreprises, le financement de l'éducation, le financement d'actifs plus importants et la prévention des risques d'appauvrissement après un choc. Cependant, il peut également maintenir les personnes dans un cycle de dettes pouvant être la cause de graves difficultés. Trouver l'équilibre entre l'amélioration de l'accès au crédit et la protection contre le surendettement est difficile et nécessite une vision globale du marché du point de vue du consommateur et de celui du prestataire.

Le crédit n'est ni disponible ni utilisé largement au Burkina Faso, et il y a une forte dépendance à l'égard de sources informelles. Certaines banques et IMF ont une faible base de capital, ce qui limite leur capacité à étendre les prêts. En outre, les portefeuilles à risque (PAR) et les prêts non productifs sont élevés dans les IMF, reflétant le fait que les prêts sont à haut risque. Les programmes gouvernementaux (les FNF) ont tenté d'améliorer la disponibilité du crédit pour les groupes cibles

prioritaires, mais le système est fragmenté et il existe très peu ou pas d'informations sur leur efficacité et le rapport qualité-prix. L'imposition de plafond sur les taux d'intérêt signifie que les petits emprunteurs, les petits emprunts ou les emprunteurs à hauts risques ne sont pas intéressants pour les prestataires de crédit formels car ils ne peuvent pas imputer adéquatement les coûts et les risques liés aux prêts.

Il existe plusieurs façons de gérer le risque de crédit. Les banques et les IMF dépendent fortement des nantissements de garanties. Un fonds de garantie de crédit formel (SOFIGIB) aide à fournir un accès au crédit pour les PME. L'information sur le crédit aiderait davantage, mais le bureau régional d'information sur le crédit n'est pas encore pleinement opérationnel. Au niveau moins formel, des garanties de groupe sont souvent utilisées (un groupe assume la responsabilité des remboursements de crédits individuels) ou des garanties sociales (connaissances personnelles et notoriété au niveau de la communauté) pour les prêteurs informels. L'utilisation du mobile money mobile / téléphone mobile offre des données qui peuvent être utilisées pour la notation de crédit. Enfin, l'assurance agricole peut appuyer le crédit aux agriculteurs ou coopératives.

Améliorer les choix et les options de crédit est crucial. Si l'emprunt auprès de sources informelles (par exemple, marchand / fournisseur de crédit, famille et amis) peut être utile et flexible, il serait préférable que les consommateurs aient le choix entre des sources formelles ou informelles, afin qu'ils puissent choisir l'option la plus appropriée (plutôt que d'avoir une gamme restreinte de choix). Une façon d'y parvenir consisterait à utiliser la fourniture de crédit basée sur le téléphone portable, en s'appuyant sur les données d'utilisation du mobile money / téléphone portable qui peuvent être utilisées pour la notation de crédit. Il est essentiel que ces produits soient exemptés du plafonnement des taux d'intérêt existants, sinon ils ne seront pas viables. Par exemple, le micro-crédit MoKash fourni sur le compte de mobile money en Ouganda a un coût ("frais d'établissement") de 9% pour un prêt d'un mois.

Crédit informel. Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) semblent avoir réussi et devraient être déployées dans les districts où elles ne sont pas présentes, après évaluation de la durabilité des modèles. PLAN et CRS couvrent la plupart du pays avec leurs modèles AVEC, mais il y a quelques lacunes et les partenaires techniques et financiers peuvent être approchés pour aider à financer l'expansion de ces modèles.

Crédit pour les entrepreneurs. Le crédit pour les MPME est un objectif national important et fait partie du PNDES 2016-2020, de la stratégie et des objectifs d'inclusion financière Régionale et des fonds du Gouvernement. Cet accent mis sur les MPME devra être poursuivi comme faisant partie de toutes les activités, en particulier les activités de fourniture de crédit.

Les Éléments d'Action proposés pour améliorer la fourniture du crédit avec une brève justification sont présentés ci-dessous.

Tableau 1 : Éléments d'Action - Fourniture de Crédit.

N°	Actions proposées	Justification
1	Appuyer le développement du crédit via les téléphones cellulaires	Utiliser de « grandes bases de données », des algorithmes de notation de crédit et des chaînes de distribution de téléphones portables et de mobile money pour fournir des crédits accessibles et non garantis aux ménages à faible revenu et aux agriculteurs pour les investissements à petite échelle et la gestion des risques (par exemple, les dépenses médicales). Cela résulte généralement d'un partenariat entre

N°	Actions proposées	Justification
		un opérateur de mobile money (données), un établissement de crédit (banque ou IMF) et une société de technologie financière (fintech) (pour l'algorithme de notation de crédit). Le système fonctionne au mieux s'il est combiné à un bureau d'information sur le crédit efficace. Il peut également être lié à un produit d'épargne.
2	Opérationnaliser le bureau d'information sur le crédit (BIC) [M]	Le bureau d'information sur le crédit (BIC) existe mais il est peu utilisé. Les règles du BIC indiquent que les prestataires de crédit sont tenus de déposer des données de crédit et de faire des contrôles sur les demandeurs de crédit avant d'octroyer des prêts. Cela aidera à améliorer la qualité du crédit, à réduire les risques et la nécessité de compter sur les nantissements de garanties pour le crédit. La conformité au BIC devrait constituer une partie du processus d'inspection in situ pour les banques et les IMF. La connectivité pour les communications avec le BIC en temps réel doit être améliorée. Afin de promouvoir l'utilisation du BIC et résoudre les problèmes de son utilité limitée et du mauvais rapport qualité-prix, les frais pourraient être supprimés ou réduits pour une période initiale.
3	Développer des règles appropriées de protection des données [R]	S'assurer que les données du consommateur utilisées à des fins de crédit (bureau d'information sur le crédit, notation de crédit) sont protégées de manière appropriée.
4	Réformer les exigences en matière de fonds propres pour les IMF [R]	Les IMF sont tenues de détenir des fonds propres équivalents à 15% de leurs actifs. Pour les banques, l'exigence en capital à détenir est relative aux prêts (c'est-à-dire actifs à risques et à hauteur de 9% selon Bâle II/III). La modification de l'exigence de fonds propres pour les IMF en les reliant aux prêts (plutôt qu'à tous les actifs) et en allégeant son poids réduirait la contrainte en fonds propres sur les IMF, qui constitue l'un des principaux obstacles à l'augmentation des prêts.
5	Renforcer les IMF par la consolidation et les regroupements	Le secteur des IMF est très fragmenté et caractérisé par une gestion médiocre, de petites institutions et l'absence d'économies d'échelle permises par les réseautages. Des IMF plus importantes surmonteraient plus facilement certains problèmes de gestion et devraient être plus résilientes. La plupart des IMF sont des organisations mutuelles et ont tendance à résister à l'idée de regroupements (fusion, réseautage, ...). Le Ministère de tutelle, via la DSC-SFD devrait inciter au regroupement des IMF
6	Promouvoir l'utilisation du statut de SA par les IMF	Les IMF peuvent être des coopératives (mutuelles), des associations ou des Sociétés Anonymes (SA). Les SA peuvent avoir des systèmes de gouvernance fiables et efficaces et lever plus facilement des capitaux ; de ce fait, les nouvelles IMF devraient être encouragées à adopter ce statut.
7	Améliorer la qualité des prêts des IMF et utiliser le mobile money comme canal pour les remboursements de prêts	Les IMF doivent accorder plus d'attention à la qualité des crédits qu'elles font, en adoptant des règles strictes en matière de prêts et en développant des efforts plus soutenus pour assurer de bons remboursements. L'utilisation du mobile money comme canal de remboursement réduirait les

N°	Actions proposées	Justification
		coûts des recouvrements et fournirait également un mécanisme pour les rappels d'échéances.
8	Évaluer l'impact et l'efficacité des fonds gouvernementaux (FNF)	Évaluer les fonds Gouvernementaux en vue d'en réduire la fragmentation, promouvoir leur rentabilité et durabilité, et renforcer leurs liens avec les autres institutions financières.
9	Reconsidérer les limites des taux d'intérêt bancaires / des IMF	Les plafonds des taux de prêts peuvent sembler bénéfiques pour les consommateurs ; mais ils peuvent entraîner une offre restreinte de crédit, ainsi que des banques et des IMF plus faibles car elles ne peuvent pas facturer les risques et les coûts réels liés à l'octroi de crédit.
10	Étendre les caisses de garanties de crédit aux MPME	SOFIGIB semble fournir un modèle efficace des garanties des prêts et autres prestations de sécurisation des prêts qui pourrait être étendu, avec des ressources supplémentaires.
11	Développer des registres d'actifs et de garanties électroniques (en ligne)	Des registres électroniques / en ligne pour les terrains, les biens immobiliers et mobiliers faciliteraient l'enregistrement des nantissements de garanties (pour le crédit).
12	Exempter les produits de microcrédit numérique (digital) des plafonds sur les taux d'intérêt (R)	Les produits de prêt à petite échelle non garantis ne seront pas viables si les plafonds existants sur les taux débiteurs sont appliqués.

NB : Réglementation [R] / Mise en œuvre [M]

Ces activités sont proposées pour être portées par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, à travers le SP-PMF.

4.2 Axe Stratégique 2 – Élargir l'utilisation des Services Financiers Numériques/ Digitaux

Pourquoi mettre l'accent sur les paiements ? Des mécanismes de paiement efficaces constituent une épine dorsale, vitale pour la fourniture de biens et services dans l'économie en général. Les paiements permettent le transfert de valeur entre les particuliers et les entreprises et compte tenu de la fréquence avec laquelle chaque membre de la société effectue les paiements, optimiser l'efficacité et l'accessibilité des mécanismes de paiement permettrait d'améliorer directement le bien-être. Les paiements sont également une porte d'entrée clé pour d'autres produits financiers (par ex. les paiements des primes d'assurance, les transferts d'argent, le remboursement de prêts). Les paiements sont largement utilisés pour les transactions (achats de biens et services). Au Burkina Faso, on se fie plus à l'argent liquide pour les transactions et les envois de fonds, qu'aux canaux bancaires, IMF ou mobile money.

Fort potentiel du mobile money. Le mobile money offre une potentialité pour des transactions moins coûteuses et plus pratiques mais a accusé beaucoup de lenteur au décollage. Il a cependant rapidement bénéficié de la confiance de la population adulte qui l'utilise pour les envois et réceptions d'argent, offrant une opportunité pour se développer encore plus. La couverture du réseau, qui a connu une croissance régulière, est cruciale et doit être encore améliorée dans les zones rurales, tout en veillant à des réductions de prix (les prix sont raisonnables par rapport aux standards de l'UEMOA mais encore chers par rapport aux autres régions). Un autre élément crucial est la nécessité d'un vaste réseau d'agents de mobile money (sous-distributeurs). Mi-2017, le Burkina Faso comptait 16 400 agents de mobile money (distributeurs et sous-distributeurs), mais pour atteindre le niveau de

pénétration du Ghana et en Afrique de l'Est, il faudrait 60 000 agents de mobile money pour tout le pays. La liquidité des agents doit également être suffisante pour répondre aux besoins des clients.

Exploiter pleinement le potentiel du mobile money et des services financiers numériques pour améliorer l'accès et réduire les coûts. Outre l'extension de la couverture des produits P2P de base, il est possible d'utiliser davantage les produits de paiements électroniques innovants, notamment pour le paiement des pensions, les subventions aux agriculteurs (ce qui est déjà fait dans une certaine mesure), les marchandises de détail et services des commerçants, les (micro) primes d'assurance, les remboursements d'emprunts et les produits de micro-crédit. Les régulateurs devraient également encourager l'innovation pour les prestataires de services de paiements, en particulier en prévoyant l'octroi de licences aux prestataires de services de paiements non bancaires, le cas échéant avec une nouvelle législation pour soutenir le processus d'octroi de licences.

Un contexte plus large des services financiers numériques. La croissance du mobile money devrait être considérée dans un contexte plus large de la nécessité d'élargir l'utilisation des services financiers numériques, afin d'améliorer l'efficacité et la commodité des paiements et des envois de fonds. Les SFD ont été largement développés en Afrique de l'Est et sont utilisés pour fournir des produits de micro-assurance, de micro-épargne et de microcrédit ainsi que des produits de base pour les envois de fonds / paiements. Ce sont généralement des coentreprises entre une institution financière (banque / IMF / compagnie d'assurance) et un fournisseur du mobile money.

Le faible niveau d'alphabétisation signifie que des produits innovants et simples sont nécessaires pour élargir l'accès. Les smartphones offrent la possibilité d'un éventail plus large de services, qui peuvent être pilotés par des graphiques et qui peuvent être plus adaptés aux utilisateurs ayant un faible niveau d'alphabétisation. Toutefois, cela nécessite l'accès aux réseaux de données 3G et aux téléphones plus sophistiqués, qui devraient être plus disponibles au fil du temps.

D'autres mesures importantes comprennent l'éducation financière pour améliorer la compréhension du mobile money chez les adultes et les commerçants, la formalisation de la coopération entre l'ARCEP et la BCEAO sur les responsabilités de supervision et l'uniformisation des règles du jeu afin de permettre la livraison de produits innovants.

Les éléments d'action proposés pour améliorer les services de paiement ainsi qu'une brève justification sont présentés ci-dessous.

Tableau 2 : Éléments d'Action : Services Financiers Numériques

N°	Actions proposées	Justification
1	Étendre la couverture du réseau des OTM (voix / SMS / données) aux zones mal desservies, en utilisant des subventions du fonds Universel de l'UIT créé à cette fin	Il existe des lacunes dans la couverture de la voix et des données du réseau mobile qui restreignent la possibilité de déployer largement les services financiers digitaux. Un fonds à l'échelle internationale (fonds Universel de L'Union International de Télécommunication) souscrit par l'Etat Burkinabé existe. Il permet de subventionner la fourniture de services mobiles dans les zones mal desservies, et il devrait être activement utilisé à cette fin.
2	Utiliser pleinement le potentiel de mobile money et plus généralement les services financiers numériques, afin de réduire les coûts de	L'accès aux services financiers est limité par les prix (qui peuvent être élevés pour les adultes à faible revenu) ; les coûts des transactions (qui compromettent la viabilité des produits de faible valeur) ; et des réseaux de distribution physique limités.

N°	Actions proposées	Justification
	prestation des services financiers et améliorer l'accès	Le mobile money peut aider à réduire les prix (par conséquent, améliorer l'accessibilité financière), améliorer la viabilité des produits destinés aux consommateurs à faible revenu, et surmonter les limites des réseaux physiques de distribution.
3	Transférer les modes de paiements Gouvernementaux (G2P – ex. pensions, subventions) vers les canaux mobiles	L'utilisation du mobile money (MM) pour les paiements Gouvernementaux contribue à réduire les coûts de distribution et fournit également un noyau d'activités commerciales qui peuvent contribuer à rendre attractif le développement de réseaux d'agents de MM. Il apporte également de nouveaux clients sur les plateformes numériques.
4	Encourager les paiements d'impôts et des taxes (P2G) via mobile money	Le Mobile money peut faciliter et réduire le coût du paiement de petits impôts, encourageant ainsi la conformité fiscale et l'élargissement de l'assiette de l'impôt.
5	Encourager l'utilisation du mobile money en tant que produit d'épargne accessible	Cela élargirait la gamme de produits d'épargne à la disposition de la population, notamment celle qui n'a pas facilement accès aux banques et aux IMF; cela offrirait un produit formel à la population dépendante des canaux informels.
6	Permettre le paiement des intérêts sur l'épargne par mobile money [R]	Cela rendra plus attractif le mobile money comme produit d'épargne.
7	Développer les services de paiement par mobile money pour l'achat de biens et services (par exemple dans les magasins de détail)	Le mobile money est principalement utilisé pour les transferts d'argent, pour les transactions en numéraires (dépôt / retrait) et les paiements (achat de biens et services). Encourager l'utilisation du mobile money pour les paiements finaux réduira la demande d'espèces (et les risques y afférents).
8	Étendre les réseaux d'agents mobile money et améliorer les liquidités à leur disposition	L'utilisation du mobile money reste dépendante des services de dépôt / retrait fournis par les agents. Cependant, les réseaux d'agents sont limités, en particulier dans les zones rurales. Aussi, les agents doivent fréquemment rééquilibrer les liquidités et l'argent électronique pour ne pas manquer de liquidités (ce qui les empêche de faire des transactions). On a besoin de courtiers (en espèces et en monnaie électronique) pour soutenir les liquidités des agents.
9	Encourager les liens entre les prestataires de services financiers et d'autres institutions	Les banques, les IMF, les OTM, les assurances, les sociétés de technologie financière (FINTECH) et les groupes informels devraient travailler ensemble pour le développement de produits, les canaux de paiement et le partage d'informations.
10	Capitaliser l'expérience de DFS en Afrique de l'Est	Divers produits DFS ont été développés en Afrique de l'Est, notamment la micro-assurance numérique et l'assurance contre les intempéries, et pourraient être répliqués au Burkina. Des exemples clés de produits d'épargne et de crédit combinés également.
11	Développer des produits mobile money en partenariat avec des fournisseurs de crédit et des compagnies d'assurance	Le mobile money fournit un mécanisme de paiement à faible coût qui viabilise des produits qui seraient autrement limités par des coûts de transaction élevés (par exemple les recouvrements répétés de primes d'assurance de faibles montants ou les remboursements de prêts). Cette option permet de viabiliser la fourniture de tels produits aux clients à faible revenu.

N°	Actions proposées	Justification
12	Développer des applications numériques pour les groupes villageois semi-formels, et encourager les liens entre les groupes villageois et les banques / IMF, etc.	Des applications simples peuvent être développées pour permettre aux groupes villageois d'épargne et de crédit (par exemple les VSLA et les SILC soutenus par des ONG) d'avoir recours au DFS pour gérer leurs finances. Les groupes informels (tontines ou Associations Villageoises d'épargne et de Crédit (AVEC) jouent un rôle important dans la mobilisation des épargnes des ménages ruraux à faible revenu, ainsi que dans l'octroi de crédit. En associant les tontines aux institutions financières formelles (comme les IMF ou les banques) ou en utilisant mobile money pour effectuer des paiements, des dépôts et des retraits, les fonds détenus par les tontines seront plus sécurisés et donneront aux membres des tontines l'opportunité de constituer des relations financières formelles avec les institutions financières, pour avoir éventuellement un meilleur accès au financement.
13	S'assurer que les opérateurs non OTM ont un accès complet aux codes USSD [R]	L'accès aux codes USSD est essentiel pour la fourniture de services financiers via la téléphonie mobile. Les OTM doivent être tenus de fournir un accès rapide aux codes USSD à des tiers, même si cela entraîne une concurrence avec leurs propres produits et services.
14	Encourager l'interopérabilité	Encourager l'interopérabilité entre les prestataires de services financiers (banques, IMF, mobile money) afin de favoriser les transactions financières entre plateformes.
15	Améliorer la compréhension du mobile money chez les adultes et les détaillants.	La résistance à l'utilisation du mobile money et la préférence du numéraire, en raison d'une compréhension insuffisante des avantages du MM, réduit la possibilité pour le mobile money de remplacer les liquidités.
16	Élaborer un protocole d'accord entre ARCEP et BCEAO sur la répartition des responsabilités de supervision des OTM [R]	L'ARCEP réglemente les opérateurs de réseaux mobiles tandis que la BCEAO réglemente la fourniture de services de mobile money par les OTM. Il serait utile que la répartition des responsabilités réglementaires soit clarifiée par un protocole d'accord entre les deux régulateurs (conformément aux meilleures pratiques internationales).
17	Envisager des façons d'utiliser les données OTM / mobile money pour lancer d'autres produits financiers (par exemple, les données utiles pour la notation de crédit)	L'utilisation du service mobile money et OTM génère de grandes quantités d'informations et de données sur les achats et l'utilisation de crédits téléphoniques, l'utilisation de mobile money, etc., ce qui contribue à constituer un bilan des transactions financières pour les particuliers et les PME
18	Autoriser les entreprises privées non bancaires à fournir des services de paiement.	Actuellement, seules les banques, les IMF et les OMM peuvent fournir des services de paiement (avec la BCEAO). Les autres prestataires de services de paiement (par exemple, les opérateurs de transfert d'argent) doivent s'associer avec des banques. Le secteur privé devrait être autorisé à fournir des services de paiement et de commutation sous licence de la BCEAO.
19	Développer un cadre juridique pour les signatures / contrats électroniques	Une loi visant à fournir la base juridique de la passation de marchés électroniques aiderait à clarifier les incertitudes et à fournir la base pour l'acquisition de produits financiers numériques.

N°	Actions proposées	Justification
20	Envisager la création d'un Fonds pour encourager l'innovation numérique	Dans certains pays, des fonds d'innovation ont été utilisés pour financer le développement de projets innovants (souvent sur la base de Fonds d'encouragement, où différentes idées sont en concurrence pour obtenir un financement). Les donateurs pourraient être approchés pour financer un tel mécanisme.
21	Encourager l'expansion de l'infrastructure numérique au niveau des fournisseurs de services	Il est important que les fournisseurs de services continuent de développer des infrastructures numériques afin de renforcer l'utilisation de services bancaires et autres services financiers en ligne.

NB : Réglementation (R) / Mise en œuvre (M)

Cette priorité sera entre les mains de l'UEMOA.

4.3 Axe Stratégique 3 – Disponibilité et Accessibilité du Financement Agricole

Pourquoi mettre l'accent sur le financement agricole ? L'agriculture est un domaine important à relever étant donné qu'il s'agit du secteur économique le plus important, ce qui signifie qu'un nombre important de personnes en dépendent pour leurs moyens de subsistance. La pratique agricole répandue sur l'étendue du territoire national ; toutefois pour une population à prédominance rurale, il est peu probable que les agriculteurs soient à proximité des structures de fourniture de services financiers en milieu urbain. Les agriculteurs ont des besoins financiers considérables, y compris l'épargne et le crédit pour acheter des intrants et des actifs agricoles, pour financer les déficits de trésorerie le semis et la récolte et pour l'achat de produits agricoles à des fins commerciales. Tout ceci peut être qualifié de financement de la chaîne de valeur. L'exploitation agricole passe de plus en plus de l'agriculture de subsistance vers des activités commerciales (ou partiellement commerciales), et les besoins financiers des agriculteurs sont ainsi de plus en plus importants.

Des défis uniques dans le secteur agricole. L'agriculture a des besoins financiers spécialisés, par exemple le financement des cultures saisonnières, tout au long de la chaîne de valeur. Il est également soumis à des types particuliers de chocs, tels que la sécheresse. Leurs besoins financiers très spécifiques et spécialisés nécessitent des types de services financiers particuliers plutôt que des services bancaires généralisés. Compte tenu de leur localisation rurale et dispersée, la fourniture de services financiers aux agriculteurs peut être difficile et coûteuse, quoi que l'utilisation des services financiers numériques et du mobile money puisse contribuer à réduire les coûts et à améliorer l'accessibilité. Les risques de fournir des crédits aux agriculteurs sont élevés, compte tenu de leurs revenus relativement faibles et instables, et des méthodes spécifiques sont nécessaires pour gérer ces risques. Il apparaît également que les taux d'intérêt pour le crédit agricole soient trop élevés.

Trouver des moyens novateurs de gérer les risques liés aux prêts aux agriculteurs. Les agriculteurs ont besoin de plus de crédit, en particulier les producteurs de légumineuses, pour financer leurs investissements et leurs intrants. Cependant, de tels prêts sont risqués et ne s'inscrivent pas facilement dans le modèle conventionnel de prêt bancaire, basé sur des garanties d'actifs. Le crédit d'intrants suit un cycle particulier, basé sur la saison de plantation et de récolte, et la capacité de remboursement est sujette aux risques météorologiques (par exemple, inondations, sécheresses), aux rendements et aux prix réalisés. Une partie de la demande de prêts est trop faible pour intéresser les banques, avec leurs coûts fixes relativement élevés, et bien sûr, les agriculteurs vivent bien souvent loin des zones où les banques ont des succursales. Il est difficile de rendre les prêts agricoles viables, surtout si les taux

d'intérêt sur les prêts sont plafonnés. Néanmoins, il existe des moyens de gérer les risques et de réduire les coûts. (i) Distribuer des prêts par le biais de coopératives d'agriculteurs, qui reçoivent des prêts de la part des banques et qui rétrocèdent ensuite les crédits aux agriculteurs, et encourent le risque de non-paiement. Encourager et aider les agriculteurs à se regrouper en coopératives contribuerait donc à accroître l'offre de crédit. (ii) Mettre en place une assurance agricole qui contribuera à réduire les risques pour les agriculteurs et les prêteurs. (iii) Enfin, l'utilisation de formes de sécurité innovantes, telles que les récépissés d'entrepôt, qui permettent d'utiliser des recettes pour les récoltes dans des entrepôts sécurisés en garantie de prêts, peut également aider à adapter les prêts aux besoins spécifiques du secteur agricole.

Digitalisation de la chaîne de valeur. En termes d'appui à la digitalisation des transactions dans le secteur agricole, il est proposé l'utilisation du mobile money pour les paiements aux agriculteurs et la digitalisation des paiements tout au long de la chaîne de valeur afin de réduire les coûts de transaction.

Les éléments d'action proposés pour améliorer le financement agricole sont présentés ci-dessous, avec une brève justification.

Tableau 3 : Éléments d'action - Finance agricole.

N°	Actions proposées	Justification
1	Utiliser les organisations paysannes (OP) agricoles comme canaux de distribution de crédit	Les banques sont plus susceptibles de prêter aux organisations paysannes (à la fois agricoles et d'élevage) plutôt qu'aux agriculteurs individuels, car les coûts et les risques sont moins élevés. Les coopératives peuvent prendre une partie du risque en rétrocédant des prêts à des agriculteurs individuels.
2	Développer un financement spécialisé des chaînes de valeurs agricoles, par exemple basé sur le warrantage et lié à l'assurance	Les caractéristiques du crédit agricole sont différentes de la plupart des autres formes de crédit et exigent une conception spécialisée. Une option couramment utilisée ailleurs est le recours au crédit warrantage (les denrées agricoles stockées dans des entrepôts sécurisés peuvent servir de garanties pour rassurer le prêteur). La disponibilité de l'assurance agricole peut également réduire les risques pour les prêteurs.
3	S'appuyer sur les réussites	Les réussites obtenues par la fourniture de financement agricole (par exemples, la chaîne de valeur coton, les organisations d'éleveurs de bétail, les produits d'assurance agricole de PlaNet Guarantee), ...devraient être poursuivies
4	Développer une assurance agricole météo (aléas climatiques) dans un format approprié (d'une grande échelle à une petite échelle)	La sécheresse est le principal risque auquel sont confrontés les agriculteurs, et, dans une moindre mesure, les inondations dans certaines zones ; la disponibilité de produit d'assurance agricole pour gérer ces risques agricoles contribuerait à renforcer la sécurité financière dans le financement de l'agriculture.
5	Développer des produits d'assurance appropriés pour les éleveurs	Les éleveurs ont des risques et des besoins spécifiques assez différents de ceux des agriculteurs.
6	Améliorer la couverture des réseaux de téléphonie mobile et de mobile money dans les zones rurales pour permettre la fourniture de services financiers digitaux	Les services financiers numériques mobiles devraient constituer un canal important pour fournir des services financiers peu coûteux aux agriculteurs et autres dans les zones rurales (épargne, prêts, assurances, paiements, subventions, etc.). Toutefois, cela requiert une couverture plus étendue des réseaux mobiles (en particulier des données) et des réseaux d'agents de mobile money.

N°	Actions proposées	Justification
7	Développer une infrastructure appropriée pour les chaînes de valeur agricoles, et comprenant les magasins et les moyens de transport	Cela contribuera à réduire les pertes post récoltes, facilitera les transferts physiques des intrants agricoles, des produits agricoles et augmentera les revenus des agriculteurs.
8	Développer l'éducation financière pour les agriculteurs afin d'améliorer leur compréhension des services et des problèmes financiers	Les agriculteurs ont un faible niveau d'instruction et de compréhension financière, et utilisent peu les produits financiers formels.
9	Utiliser le mobile money pour les paiements Gouvernementaux aux agriculteurs	Cela contribuera à réduire les coûts de transaction et intégrera les agriculteurs dans le système financier formel.
10	Plus généralement, digitaliser les paiements dans les chaînes de valeur agricole pour réduire les coûts de transaction	Cela permettra de réduire les coûts de transaction et de disposer d'une traçabilité des transactions financières utiles pour prendre la décision d'octroyer ou non le crédit aux emprunteurs.
11	Veiller à ce que les subventions soient ciblées et axées sur la durabilité	Veiller à ce que les subventions pour la fourniture de services financiers (par exemple subventions sur les primes d'assurance agricole, les bonifications de taux d'intérêt) soient limitées dans le temps et axées sur une échelle évolutive, la durabilité et la non dépendance
	Gérer les bonifications de taux d'intérêt	Il s'agira d'évaluer les coûts des bonifications potentielles de taux d'intérêt pour le crédit agricole, et examiner comment cela pourrait fonctionner sur une base ciblée, de même que les options de financement potentielles

NB : Réglementation (R) / Mise en œuvre (M)

Ces activités seront coordonnées par le SP-PMF, Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement.

4.4 Axe Stratégique 4 – Améliorer les options de gestion des risques

L'assurance et l'épargne sont des options de gestion des risques très pertinentes. Beaucoup de personnes sont exposées à des dépenses de santé inattendues ou à des chocs agricoles (sécheresse), qui ont été identifiés comme les risques les plus courants auxquels les adultes sont confrontés. De tels chocs peuvent conduire à la pauvreté (en raison de dépenses supplémentaires ou de revenus réduits) si la capacité de gestion des risques est faible, ou si les ménages sont déjà dans une position de faiblesse financière. Il existe différentes manières de gérer les risques, à travers les produits d'assurance, les épargnes préalables (qui fournissent un tampon financier utilisable en cas d'urgence) ou l'accès au crédit (en particulier le crédit auquel on peut avoir accès à court terme).

Pourquoi mettre l'accent sur l'assurance ? En l'absence d'assurance formelle, les ménages à faible revenu font face aux risques à travers divers mécanismes (formelles et informelles), souvent inefficaces, néfastes et coûteuses. Lorsqu'elles sont disponibles, les assurances formelles permettent de réduire les comportements qui réduisent le bien-être, par exemple en accaparant des actifs productifs ou en disposant des actifs à perte, privant les enfants de l'école, épuisant les économies et contractant du crédit informel coûteux. Pour les entreprises et les agriculteurs, l'assurance donne la capacité de faire des investissements plus risqués et à se concentrer sur des activités plus productives et / ou plus spécialisées ou sur des opportunités commerciales considérées autrement comme trop

risquées. En outre, l'assurance permet l'accès aux services essentiels, y compris les soins de santé, tandis que, au niveau macro, les assureurs sont souvent les plus grands investisseurs institutionnels et, dans de nombreux marchés en développement, la seule source nationale de capital à plus long terme.

Pourquoi épargner ? La mobilisation de l'épargne pour fournir des capitaux pour la croissance et le développement est l'un des rôles clés du secteur financier. Au niveau des ménages, la recherche montre que les personnes à faible revenu veulent épargner et peuvent épargner. L'épargne formelle, et dans une certaine mesure l'épargne informelle, offre l'avantage de la sécurité contre la criminalité, l'accumulation de richesse et la couverture contre l'inflation, si les retours sont possibles. Le plus important pourrait être le mécanisme d'autocontrôle intégré, car les fonds gardés à la maison sont plus faciles à dépenser et résister à cette tentation est un premier pas important vers la constitution d'actifs.

Faibles niveaux d'assurance. Il existe peu d'assurance formelle hors du groupe cible formellement employé. Cela est en partie dû à une insuffisance de compréhension et de sensibilisation sur l'assurance. Il y a également une insuffisance d'application des textes légaux (par exemple, les véhicules ne sont pas souvent assurés, bien que l'assurance automobile soit obligatoire). L'informel joue ici un rôle important, en particulier les associations funéraires. Il y a eu peu d'innovation dans l'assurance, comme la micro-assurance et les liens avec d'autres fournisseurs de services financiers.

Possibilités de collaboration entre les parties prenantes du secteur de l'assurance. Les assureurs et les OTM / prestataires de services du mobile money peuvent collaborer pour développer des produits groupés (par exemple, une assurance maladie combinée à du crédit téléphonique. L'ensemble du secteur peut aussi collaborer pour promouvoir l'éducation financière en assurance, compte tenu de la faible connaissance et compréhension de l'assurance.

Encourager l'épargne pour gérer les risques. Comme indiqué précédemment, l'accès aux produits d'épargne est relativement élevé, mais un certain nombre de mesures supplémentaires peuvent encore être très bénéfiques, en particulier pour encourager l'épargne dans les zones rurales et parmi la population à faible revenu. Une recommandation importante consisterait à encourager l'utilisation du mobile money comme produit d'épargne accessible, ce qui élargirait la gamme de produits d'épargne disponibles pour ceux qui n'ont pas facilement accès aux succursales bancaires et aux IMF, et fournirait un produit formel à ceux qui sont obligés de dépendre des canaux informels. Parallèlement, il serait également utile de développer des applications numériques pour les groupes villageois semi-formels et d'encourager les liens entre les groupes villageois et les banques / IMF, etc., afin de s'assurer que les épargnes soient absorbées dans le système formel.

Les Éléments d'Action proposés pour améliorer la capacité de gestion des risques sont présentés ci-dessous, avec une brève justification.

Tableau 4 : Éléments d'Action - Gestion des risques.

N°	Actions proposées	Justification
1	Développer des produits financiers pour faire face aux principaux risques - santé et sécheresse	Les principaux risques auxquels sont confrontés les adultes burkinabé sont les risques / coûts de la santé et la sécheresse ; il n'y a pas de produit d'assurance spécialisé dans ces domaines. Les compagnies d'assurance doivent envisager de développer des produits appropriés, pertinents pour les ménages à faible revenu.

N°	Actions proposées	Justification
2	Mettre l'accent sur les produits de micro-assurance, distribués par les réseaux mobiles	Il existe une disposition réglementaire pour la micro-assurance (avec une licence distincte) mais aucune licence de ce type n'a encore été délivrée. Les produits de micro-assurance (les valeurs assurées et les primes sont de faible valeur) conviennent particulièrement bien aux ménages à faible revenu, et doivent être développés par les compagnies d'assurance. L'utilisation de mobile money comme plateforme de paiement aide à surmonter le problème des coûts de recouvrement élevés des primes lorsque celles-ci sont de faible valeur et fréquentes.
3	Améliorer l'accès au crédit d'urgence	L'accès au crédit est un important outil de gestion des risques. L'utilisation de plateformes de mobile money pour un accès rapide au crédit facilitera cette tâche.
4	Développer des produits d'assurance funéraires / vie peu coûteux	Il existe un large recours aux "assurances" informelles pour les dépenses funéraires par le biais des groupes de solidarité villageois. Cela suggère que des produits formels offrant des bénéfices similaires ou plus, avec des contributions de primes de faible valeur, payables via mobile money, pourraient être attractifs.
5	Appliquer les réglementations en matière d'assurance [M]	L'assurance obligatoire des véhicules 4 roues est un des principaux contributeurs aux chiffres d'affaires des compagnies d'assurance au Burkina Faso, mais la loi y relative n'est pas efficacement appliquée. L'application de cette loi permettrait de gérer plus efficacement les risques liés aux accidents, de renforcer la base financière des compagnies d'assurance et de soutenir ainsi le développement de nouveaux produits.
6	Collaborer avec les OTM / fournisseurs de mobile money	Le mobile money est susceptible d'être le canal le plus efficace pour recouvrer les paiements de primes pour les produits d'assurance mobile (en raison des faibles coûts de transaction) et également un canal important pour la vente / commercialisation de produits, l'acceptation de réclamations et la réalisation des paiements. Les compagnies d'assurance doivent collaborer avec les fournisseurs de mobile money pour développer les produits appropriés.
7	Développer des produits groupés (par exemple, une assurance maladie combinée avec les crédits de communication téléphonique)	Le manque de compréhension de l'assurance rend les personnes réticentes à contracter directement une assurance. Si elle est combinée avec d'autres produits, cette résistance peut être réduite / minimisée.
8	Promouvoir l'éducation financière en matière d'assurance et de gestion des risques	Le manque de compréhension de l'assurance et de la gestion anticipative des risques peut exposer les ménages à des risques excessifs. L'éducation financière peut aider à fournir aux gens l'information et la compréhension en vue d'une gestion des risques plus efficace.
9	Autoriser l'inscription électronique des polices d'assurance [R]	La distribution de l'assurance via les téléphones cellulaires et le paiement via mobile money nécessitent l'inscription électronique aux polices d'assurances pour être légalement valides. Ceci est particulièrement important pour la micro-assurance. Les projets de réglementation des polices électroniques en cours d'élaboration doivent être finalisés.
10	Encourager l'épargne pour gérer les risques	L'accumulation d'épargne peut être un outil important pour gérer les risques et faire face à des chocs imprévus. Par conséquent, les politiques visant à encourager l'épargne contribueront à la gestion des risques, y compris, par ex. le paiement des intérêts sur les comptes de mobile money.

NB : Réglementation (R) / Mise en œuvre (M)

Ces activités seront coordonnées par le SP-PMF, Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement.

4.5 Axe Stratégique 5 – Appui à l'Environnement et à l'Infrastructure

Pourquoi est-ce important. L'infrastructure du secteur financier ainsi que le cadre politique et réglementaire définissent les paramètres du fonctionnement du marché. Ce dernier en particulier détermine qui peut entrer et opérer, sous quelles conditions, comment on devrait traiter les clients, quelles sont les protections contre l'échec et quels mécanismes de recours sont en place. Un cadre réglementaire solide et complet qui est dûment appliqué constitue ainsi le fondement de toutes les autres recommandations stratégiques.

4.5.1 Réglementation et Supervision

Développement d'une stratégie nationale. Un certain nombre d'actions globales sont recommandées, notamment pour développer et mettre en œuvre une stratégie d'inclusion financière incluant des mécanismes de collecte et de suivi des données appropriés, renforcer les capacités des principales institutions responsables de l'inclusion financière au sein du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement et de la BCEAO. Le Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement devra jouer un rôle de catalyseur au sein du Gouvernement afin de garantir la mise en place d'une infrastructure plus large liée à l'inclusion financière.

Points d'action clés. Outre les sections précédentes, un certain nombre de lacunes et d'opportunités de réglementation et de supervision ont été identifiées, certaines au niveau national et d'autres au niveau régional. Ces changements pour l'amélioration de l'inclusion financière des populations sont également résumés à la Figure 5 ci-dessous

Tableau 5 : Éléments d'Action : Réglementation et Supervision

N°	Actions proposées	Justification
1	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale d'inclusion financière	Une stratégie nationale d'inclusion financière fournira un cadre politique approprié pour la mise en œuvre de la Feuille de Route d'inclusion financière.
2	Renforcer la capacité des institutions clés responsables de l'inclusion financière	Sans capacité adéquate, le processus de mise en œuvre peut ne pas être géré efficacement. Le renforcement des capacités devrait se concentrer sur l'assistance technique, les ressources humaines et financières.
3	Jouer un rôle de catalyseur au sein du Gouvernement pour assurer un environnement fiscal favorable et appuyer l'infrastructure	L'État assume la responsabilité de créer un environnement favorable à l'inclusion financière, certaines interventions requises dépassent toutefois la portée d'une Feuille de Route d'inclusion financière.
4	Finaliser ou modifier les lois et règlements pour mieux soutenir l'inclusion financière [R]	(i) Signature électronique des polices d'assurance ; (ii) Paiement des intérêts sur les comptes d'épargne de money mobile ; (iii) Utilisation d'agents tiers par les banques et les IMF ; iv) Microcrédits sans plafonnements des taux d'intérêt ; (v) Ouverture par les groupes informels de comptes dans des institutions réglementées.
5	Améliorer les pratiques prudentielles des régulateurs pour soutenir l'inclusion [M]	• Appliquer des règles d'assurance (notamment pour l'assurance obligatoire des véhicules), ainsi que des règles d'adéquation des fonds propres pour les banques / IMF (à réviser éventuellement)

N°	Actions proposées	Justification
		<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les capacités de supervision nationales pour les IMF (DSC-SFD) et les assurances (DA), en vue de permettre des visites de supervision plus fréquentes et soutenir la soumission plus fréquente de données financières par les institutions réglementées • Réviser les règles d'adéquation des fonds propres pour les IMF • Veiller à ce que les opérateurs non-OTM aient un accès direct aux codes USSD.
6	Sensibilisation continue au programme d'inclusion financière dans les activités de réglementation et de surveillance	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer l'impact des réglementations anti-blanchiment d'argent (LAB / CFT) afin qu'elles ne fassent pas obstacle à l'inclusion financière des ménages à faible revenu. • Gérer l'impact des réglementations Bâle 2/3 pour les banques, afin de s'assurer qu'elles ne rendent pas indûment l'accès au financement plus difficile pour les MPME en particulier. • La BCEAO devrait examiner si les plafonds de taux d'intérêt limitent l'accès au crédit pour les emprunteurs à plus haut risque.

NB : Réglementation (R) / Mise en œuvre (M)

Ces activités seront coordonnées par le SP PMF, Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement.

4.5.2 Éducation financière et protection du consommateur

L'éducation financière et la protection des consommateurs sont cruciales. Un grand nombre d'actions identifiées ne seront efficaces que si des actions complémentaires sont entreprises pour améliorer l'éducation financière et pour mettre en place de meilleurs mécanismes de protection des consommateurs. Les recommandations à cet égard sont les suivantes :

- Étendre largement l'éducation financière, en particulier pour l'assurance et le mobile money, ainsi que pour la gestion du crédit, à travers les écoles et les organisations communautaires. Les groupes villageois d'épargne et de crédit soutenus par les ONG ont souvent une composante « éducation financière » qui permet de fournir des directives et conseils importants sur ce qui fonctionne ;
- Utiliser des approches innovantes pour l'éducation financière (basées sur des images et des approches numériques), en se référant au fait que certains adultes ne sont pas alphabétisés ;
- Améliorer les mesures pour la divulgation des coûts des services, etc., par les institutions financières (transparence) ;
- Exiger que les prestataires de services financiers disposent de procédures de réclamation pour les clients.

4.5.3. Groupes d'Épargne et de Crédit Informels

Renforcer la contribution du secteur informel. Les groupes informels d'épargne et de crédit soutenus par des ONG telles que PLAN et CRS ont apporté une contribution importante à l'extension des services financiers aux consommateurs à faible revenu dans les zones rurales. Le noyau est généralement un système d'épargne de groupe, élargi pour inclure les prêts à court terme provenant de l'épargne collective accumulée, et dans certains cas, un "fonds social" qui fournit un régime d'assurance simple. Ces groupes informels constituent une extension semi-formelle des "tontines" qui ont traditionnellement existé dans de nombreux villages. Bien que leurs succès soient reconnus, il existe une certaine incertitude quant à la viabilité à long terme de ces programmes une fois que le soutien

des ONG a été réduit (généralement après deux ans). Les éléments d'action à développer à partir de ces succès sont les suivants :

- Évaluer les expériences des groupes semi-formels d'épargne et de crédit villageois (ECV/VSL) soutenus par des ONG pour identifier les défis de durabilité à long terme (après le retrait des ONG) et les contraintes à l'expansion ;
- Capitaliser sur les réussites identifiées ;
- Étendre la couverture ECV/VSL aux districts exclus, à travers les ONG existantes ou nouvelles ;
- Établir des liens avec des institutions financières formelles (mobile money, IMF) ;
- Utiliser le mobile money pour les dépôts et pour garder les épargnes ;
- Autoriser les groupes ECV/VSL à ouvrir des comptes auprès des IMF
- Développer des applications smartphone spécifiques pour les ECV/VSL.

L'extension de la couverture du réseau mobile (en particulier la couverture 3G des données) et des réseaux d'agents de mobile money permettra de renforcer ces actions.

4.5.4. Accès pour les groupes défavorisés (femmes, jeunes) et pour les MPME

La discussion ci-dessus sur les lacunes et les opportunités se concentre sur l'amélioration de la fourniture de services et de produits financiers, par l'innovation, l'amélioration de l'infrastructure et la réforme de la réglementation, afin de combler certaines lacunes identifiées entre l'offre et les besoins des différents groupes cibles. La présente section explique comment certaines des interventions proposées auront un impact sur les groupes prioritaires identifiés dans une perspective nationale. Il s'agit notamment des MPME (micro, petites et moyennes entreprises), des jeunes et des femmes, ainsi que de secteur informel.

Autonomisation des femmes. Les femmes sont représentées de manière disproportionnée dans des groupes cibles particuliers (dépendants, agriculteurs, PME informelles), de sorte que les mesures visant à répondre aux besoins de ces groupes profitent aussi aux femmes. De même, les femmes dépendent davantage de l'utilisation de services financiers informels comparativement aux hommes, de sorte que les mesures visant à améliorer l'accès formel bénéficieront particulièrement aux femmes.

- Accès aux produits de micro-assurance (en particulier pour la santé) ;
- Accès au crédit d'urgence, y compris via les téléphones cellulaires / le mobile money ;
- Extension de la couverture du réseau de téléphonie mobile et de données ;
- Extension des réseaux des agents de mobile money au-delà des principales zones urbaines ;
- Autorisation d'intérêts sur les soldes du mobile money et encouragement à l'utilisation du mobile money en tant que produit d'épargne accessible
- Programmes d'éducation financière.

Jeunes. Les jeunes ont un accès particulièrement élevé aux téléphones cellulaires, de sorte que le développement de services financiers numériques par l'intermédiaire du circuit de téléphones cellulaires leur sera particulièrement bénéfique.

- Produits combinés (par exemple, assurance combinée avec durée de communication) ;
- Extension de la couverture du téléphone mobile et du réseau de données ;
- Autorisation d'intérêts sur les soldes du mobile money et encourager l'utilisation du mobile money en tant que produit d'épargne accessible
- Accès au microcrédit grâce aux plateformes de mobile money.

MPME. Les mesures visant à améliorer l'accès au crédit bénéficieront aux MPME, au même titre que les mesures visant à améliorer l'efficacité du système de paiement. Les points suivants auront une importance particulière :

- Améliorer le fonctionnement du Bureau d'Information sur le Crédit et celui du Système d'Assurance-Dépôt ;
- Renforcer les IMF (en tant que fournisseurs de crédits aux MPME), pour leur permettre également d'obtenir plus d'accès au refinancement bancaire et alléger les contraintes de crédit ;
- Évaluer les opérations des différents fonds gouvernementaux (FNF) (pour permettre une distribution plus efficace des programmes de crédit ciblés) ;

Zones rurales. Nombre des mesures proposées ici bénéficieront spécifiquement aux populations vivant dans les zones rurales, qui représentent la majorité de la population du Burkina Faso. Cependant, les ménages ruraux sont pauvres, et il peut ne pas être suffisant de s'appuyer sur des développements impulsés par le marché pour leur fournir des services financiers adéquats, car cela pourrait ne pas être rentable. Certains développements associés (par exemple l'amélioration de la couverture 3G des données) aideront à repousser les limites de ce qui est commercialement réalisable. Néanmoins, le soutien à la fourniture de services financiers là où cela n'est pas commercialement possible restera également important, en particulier pour les ménages ruraux / agricoles pauvres. Cela peut inclure des subventions pour la fourniture d'une assurance agricole et d'une infrastructure agricole (par exemple des entrepôts) ; les taux d'intérêt bonifiés sur le crédit (par exemple sur les fonds gouvernementaux) ; des subventions pour le déploiement des réseaux 3G (provenant du fonds des zones mal desservies) ; et le soutien à l'extension des systèmes ECV aux zones où ils ne sont pas présents. Il sera particulièrement important de soumettre ces programmes de subventions à une évaluation régulière, afin de pouvoir suivre leur impact et leur rentabilité, et de s'assurer qu'ils atteignent les groupes cibles souhaités. Il n'est pas évident que les projets visant à créer de nouvelles banques (par exemple une banque agricole et une banque postale) constituent les moyens les plus appropriés de combler les déficits d'inclusion financière ; ils pourraient être très coûteux et compromettre la stabilité du système bancaire.

5. Feuille de Route vers la Réforme

5.1 Résumé des Activités, des Responsabilités, des Priorités et des Échéanciers

Résumé des Actions. La liste des actions proposées se trouve en Annexe 1, avec les entités responsables (Primaire et Secondaire), les délais de mise en œuvre (Court, Moyen et Long Terme) et la priorité (faible, moyenne, forte). Le court terme impliquerait des activités sur 1 à 2 ans, le moyen terme sur 2 à 3 ans et le long terme au-delà de 4 ans.

5.2 Avantages Prévus

Intégrer les exclus. L'enquête FinScope Burkina Faso (2016) indique qu'un grand nombre d'adultes restent sans accès à aucun type de service financier formel ou informel - 40% à l'échelle nationale et 47% dans les zones rurales. Les entrepreneurs sont également confrontés à une exclusion significative, 33% des MPME informelles et 43% des agriculteurs sont exclus des services financiers. Cela limite leur capacité à gérer efficacement leur vie financière, à atténuer les risques, à lisser leur consommation, à accumuler des actifs ainsi qu'à investir dans des activités productives. Même parmi les 45% qui utilisent

formellement ces services, et les 15% qui les utilisent de façon informelle uniquement, il existe une grande marge de progression, en approfondissant l'accès et l'utilisation.

La Feuille de Route de l'inclusion financière du Burkina Faso aidera les décideurs et les parties prenantes à porter l'attention sur les questions clés identifiées au-cours de la recherche, afin de soutenir le développement d'une société plus inclusive.

La Feuille de Route contribuera aux autres avantages suivants :

- Amélioration du bien-être des ménages en étendant l'inclusion financière aux ménages qui sont actuellement moins bien desservis, par le biais de services tels que des services élargis de paiement numérique et de transferts d'argent qui permettront aux individus d'effectuer des transactions à des coûts convenables, d'envoyer et de recevoir des transferts d'argent à partir de zones reculées, et des produits d'épargne abordables et appropriés qui fournissent les outils nécessaires pour mobiliser des épargnes qui peuvent être utilisées pour lisser la consommation et atténuer les risques.
- Soutien à la croissance économique en mobilisant l'épargne, en fournissant des services d'assurance et de paiement ainsi qu'en facilitant le crédit pour les entreprises productives et pour investir dans des actifs.
- Au niveau macro, l'amélioration de l'efficacité économique globale en améliorant la réglementation et en réduisant les risques. Un accès accru aux services financiers appuiera également les objectifs de politiques en matière de sécurité alimentaire et de croissance économique, et pourrait aider à réduire les inégalités.
- Au niveau micro, la création et la croissance de nouvelles et anciennes institutions permettant de mieux servir ceux dont le revenu est plus faible, entre autres par le biais de nouveaux partenariats entre divers acteurs.

Dans l'ensemble, le programme aboutira à la croissance, à l'intensification et à une meilleure qualité de l'inclusion financière, en particulier en éliminant certaines des barrières d'accès observées durant la recherche. De telles améliorations seront bénéfiques pour l'économie. Elles aideront également le Burkina Faso à contribuer de manière mesurable aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et à la Déclaration de Maya.

5.3 Feuille de Route de l'Inclusion Financière dans le contexte de la politique financière

Initiatives politiques existantes. La Feuille de Route de l'inclusion financière contribue et s'inscrit dans le contexte plus vaste des stratégies mondiales, régionales et nationales, les plus pertinentes étant :

- Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (Agenda 2030) ;
- La Déclaration Régionale de Maya
- La stratégie régionale d'inclusion financière de la BCEAO 2016 - 2020
- Le cadre de la Politique Nationale de Développement Économique et Social (PNDES 2016-2020).

La Stratégie d'Inclusion Financière 2018 - 2022. Le Gouvernement du Burkina Faso reconnaît que l'inclusion financière contribue à l'atteinte de ses objectifs de politique publique. Une stratégie nationale d'inclusion financière basée sur la présente Feuille de Route a été proposée sous le leadership du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement à travers le Secrétariat Permanent pour la Promotion de la Microfinance (SP-PMF), et sera développée en 2018. En tant que

telle, la Feuille de Route pour l'Inclusion Financière 2018 - 2022 a été achevée à un moment opportun pour constituer la base du cadre politique et stratégique de l'inclusion financière au Burkina Faso pour la période 2018-2022. Elle convient ainsi parfaitement dans ce rôle car elle repose sur un diagnostic complet qui fait ressortir les domaines prioritaires qui fourniront le meilleur retour sur investissement des ressources et a été développée suivant un processus intensif incluant les parties prenantes clés.

Leadership. La Feuille de Route a été développée sous la direction du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement à travers (SP-PMF), en étroite collaboration avec la BCEAO et les autres membres du Comité de Suivi pour l'élaboration de la Stratégie nationale d'inclusion financière. Ces parties collaboreront pour diriger la formulation de la stratégie proposée ainsi que le processus d'adoption et, au besoin, s'engageront dans ce sens avec d'autres parties prenantes nationales.

5.4 Feuille de Route de l'Inclusion Financière dans le contexte d'autres initiatives portant sur l'Inclusion Financière

Synergie entre les initiatives nouvelles et les initiatives existantes. Comme il a été noté précédemment, le Gouvernement s'est engagé sur un certain nombre d'initiatives qui appuient l'inclusion financière, en particulier sur le déploiement des fonds gouvernementaux concentrés sur l'inclusion financière et la mise en œuvre du processus MAP pour effectuer le diagnostic du secteur et élaborer la présente Feuille de Route de l'inclusion financière. Les principales initiatives sont résumées dans le Tableau 6: Tableau des projets pertinents d'inclusion financière au Burkina Faso ci-dessous.

Tableau 6 : Tableau des projets pertinents d'inclusion financière au Burkina Faso

N°	Initiative	Focus	Correspondance avec la Feuille de Route
1	Mise en place des Fonds nationaux de financement, (FNF) - 10 FNF au total.	Fournir des crédits ou d'autres formes de soutien financier à des activités socio-économiques spécifiques : activités génératrices de revenus et emplois pour ceux qui sont exclus de l'accès au financement conventionnel, par ex. jeunes, femmes, secteur informel, retraités, etc. Formation et autres formes d'appui aux entreprises, ainsi que des garanties de crédit ou des subventions.	Les objectifs de la Feuille de Route visant à mieux servir les mêmes segments s'harmonisent étroitement avec les FNF. Des domaines d'amélioration possibles ont été proposés dans la Feuille de Route.
2	Programme de microfinance pour les Jeunes et les Femmes (MEF / FBDES)	Initiative conduite par le Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement pour appuyer les segments des Jeunes et des Femmes avec la microfinance.	Les objectifs de la Feuille de Route visant à mieux desservir les mêmes segments de marché s'harmonisent étroitement avec le programme.
3	Stratégie d'inclusion financière régionale	Une population ayant une éducation financière ; Services financiers adaptés, diversifiés et financièrement accessibles ; Augmentation de l'accès à 75% ; Cadre juridique, réglementaire et supervision efficace ; renforcement du secteur de la	La Feuille de Route appuie la stratégie régionale pour atteindre ces objectifs

		microfinance, inclusion des jeunes, des femmes, des PME, des populations rurales et des personnes à faible niveau d'éducation ; éducation financière et protection des clients.	
4	La Déclaration de Maya de la BCEAO	Élaboration d'une stratégie nationale d'inclusion financière et de données d'inclusion financière ; Augmentation du taux d'accès à 75% de la population d'ici 2020 ; Mettre l'accent sur les services de microfinance et de paiement pour les segments défavorisés ; Protection et éducation des consommateurs ; et accès financier aux PME.	La Feuille de Route appuie la déclaration de Maya pour atteindre ces objectifs

Régionales VS Nationales. Ces initiatives sont complémentaires aux priorités identifiées dans la Feuille de Route, mais une coordination étroite et durable sera nécessaire. Il sera particulièrement important d'assurer un lien étroit entre la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière et le Plan d'Action de la BCEAO, d'une part, et la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière et le Plan d'Action du Burkina Faso d'autre part. Les deux stratégies se composent de domaines d'activité différents mais sont alignés l'une par rapport à l'autre, avec le même objectif d'augmentation de l'inclusion financière. Plus précisément, alors que la Stratégie Régionale se concentre sur des questions régionales, la Stratégie nationale elle se focalise sur les défis locaux soulevés sur par la recherche MAP. La mise en œuvre des deux Stratégies devra donc aller de pair ; il est toutefois prévu que, progressivement, les deux processus soient alignés plus étroitement dans la mesure du possible. Le Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement en accord avec le CNSMO (Comité National de Suivi de la Mise en Œuvre de la Stratégie Régionale), ainsi que le Comité de suivi pour l'élaboration de la Stratégie nationale travailleront ensemble pour aider à harmoniser les deux processus et créer des liens appropriés avec le Comité de Pilotage Régional (CPR)

Mises à jour de la Feuille de Route. La Feuille de Route n'est pas un document statique. Il sera mis à jour au fur et à mesure que les résultats de nouvelles recherches seront disponibles et que le paysage de l'inclusion financière évoluera.

5.5 Mise en Œuvre et Évaluation

Comité de coordination. Il est proposé que le rôle du Comité de suivi actuel, sous la présidence du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, se limite à l'élaboration de la Stratégie Nationale. Un Comité chargé de superviser et de coordonner la mise en œuvre de la Stratégie sera ensuite mis en place, en portant une attention particulière à la continuité de la phase de recherche. Dans ses travaux, le Comité de Mise en Œuvre peut créer des groupes de travail techniques pour traiter des questions techniques, tout en continuant à être responsable de la promotion et de la direction et de la coordination.

Parties prenantes clés. La mise en œuvre réelle incombe aux parties prenantes concernées, en particulier aux organismes de régulation, aux prestataires de services financiers, aux ministères ainsi qu'aux partenaires de développement actifs dans l'inclusion financière. Les associations sectorielles aideront à coordonner les prestataires dans leurs secteurs respectifs, en s'assurant que les positions sectorielles matérialisent cet appui de l'inclusion financière de manière durable. Les principales parties prenantes identifiées pour la mise en œuvre sont présentées dans le Tableau 7 ci-dessous.

Le Secrétariat pour l'appui à la mise en œuvre sera assuré par le SP-PMF (Secrétariat pour la promotion de la microfinance), qui est une structure relevant du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement. Le Secrétariat sera responsable de soutenir le Comité de mise en œuvre dans la coordination quotidienne des activités, des rapports, et du suivi et de l'évaluation (S & E)

Tableau 7 : Les acteurs de l'inclusion financière au Burkina Faso

N°	CATÉGORIES	INSTITUTIONS	RÔLES ET RESPONSABILITÉS
1	LES ORGANES DE REGULATION	BCEAO MEF (DA / DAMOF/ DSC-SFD) Ministère de l'Économie et de la Poste Numérique ARCEP	1. Appui en matière de réglementation et de supervision 2. Conseils, leadership, facilitation, stratégie pour atteindre les objectifs d'Inclusion Financière
2	MINISTÈRES ET AGENCES	Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement/ SP PMF Commerce Agriculture Institut National des Statistiques (INSD) Ressources Animales Promotion de la Femme Emploi et Jeune	1. Coordination des initiatives 2. Budget 3. S'assurer que les initiatives sont conformes aux déclarations de politique et aux meilleures pratiques
3	ASSOCIATIONS ET RÉSEAUX	Chambre de Commerce Organisation d'entreprises Chambre Nationale d'Agriculture Microfinance (AP/SFD-BF) Banque (APBEF) Assurance (APSAB) Association des consommateurs	1. Présenter les idées des membres dans les réunions des comités d'Inclusion Financière 2. Encourager les membres sur la meilleure pratique
4	ENTITES DU SECTEUR	<ul style="list-style-type: none"> Banques, SONAPOST, OTM, IMF, Assureurs, autres... 	1. Mise en œuvre des meilleures pratiques 2. Retour des informations aux organes de coordination
5	PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> PNUD/UNCDF, UNFP, UE, Coopération Suisse, autres 	1. Appui Financier et Technique 2. Coordonner les uns avec les autres et avec le Gouvernement

Membres du Comité. Les membres du Comité de Suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale quand il sera reconstitué comprendront les principales parties prenantes indispensables durant les diverses phases de la mise en œuvre. Au besoin, des Groupes Techniques et de Travail techniques seront formés pour s'occuper des différents domaines d'activité détaillés.

Le secteur privé. La réussite de la mise en œuvre dépend pour beaucoup de l'engagement et du rôle joué par le secteur privé. Il sera important d'avoir l'engagement ferme des acteurs du secteur privé à travers un engagement adapté aux associations sectorielles, aux processus réglementaires, ainsi

qu'aux acteurs individuels pour résoudre des problèmes spécifiques dans le but d'améliorer l'inclusion financière. On propose que le Comité de Suivi et ses structures aillent à la rencontre des acteurs du secteur privé au plus tôt afin de clarifier leur rôle dans la mise en œuvre de Feuille de Route, d'obtenir leur adhésion, et de recueillir leurs attentes vis-à-vis du Gouvernement en termes d'actions à mettre en place pour qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle dans l'amélioration de l'inclusion financière.

5.6 Évaluation

Approche de l'évaluation. Une mise en œuvre réussie dépend en partie de la capacité à suivre et à mesurer les progrès réalisés et qu'à communiquer sur les résultats des interventions. Le Secrétariat aidera à suivre les actions et les résultats escomptés et à fournir des rapports périodiques aux divers organes gouvernementaux. Le suivi par activité est recommandé, complété par le suivi des résultats et des produits sur la base des objectifs annuels qui incluent l'Accès, l'Utilisation, l'Accessibilité en termes de coût, l'Adaptabilité, l'Éducation financière et la Protection des consommateurs. Un ensemble d'indicateurs est proposé en Annexe 2.

Le rôle du S-E. Le cadre du Suivi-Evaluation (S-E) aidera à démontrer et à mettre en évidence le niveau d'exécution de la Stratégie / Feuille de Route de l'inclusion financière nationale, en permettant de vérifier que les activités sont mises en œuvre et que les résultats escomptés sont effectivement atteints. Le cadre du S-E est également un outil important pour la mobilisation des parties prenantes, pour s'assurer de la cohérence avec les initiatives internationale et supporter l'agenda d'apprentissage.

5.7 Risques

Atténuer les risques. Le Comité de Suivi travaillera avec les parties prenantes pour s'assurer que les risques sont continuellement identifiés, suivis et atténués. Certains des risques anticipés à la mise en œuvre comprennent :

- L'insuffisance de capacité de mise en œuvre. Atténuation : dans le cadre de son plan d'actions à court terme le Comité de Suivi s'appuiera sur les partenaires au développement et la mobilisation et la coordination du secteur privé. Les partenaires au développement et le secteur privé seront mobilisés pour soutenir le processus de mise en œuvre de la Feuille de route.
- Le manque d'adhésion, en particulier des acteurs du secteur privé. Atténuation : dans le cadre de son plan d'action à court terme, le Comité de Suivi élaborera une stratégie et un plan d'engagement du secteur privé. Les organes de régulation seront engagés dans ce processus et, le cas échéant, des modifications légales et réglementaires seront apportées pour appuyer le processus.
- Le manque d'infrastructure pour soutenir les interventions proposées. Atténuation : le Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, avec la collaboration d'autres parties prenantes, donnera la priorité au développement de l'infrastructure dans certaines zones enclavées.
- Les délais pour réformer la législation peuvent être longs. Atténuation : le Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement coordonnera et veillera à ce que les délais soient raccourcis dans la mesure du possible.

6. Conclusions

L'accès aux services financiers peut aider à stimuler la croissance économique et, au niveau des ménages, contribuer à l'amélioration du bien-être en facilitant l'accès aux services essentiels comme la santé et l'éducation. La Feuille de Route de l'inclusion financière 2018-2022 du Burkina Faso a défini un certain nombre de priorités nationales qui, correctement mises en œuvre, devront renforcer l'inclusion financière des populations. Ces priorités sont basées sur les résultats du diagnostic et vont contribuer à renseigner l'agenda futur d'inclusion financière. L'inclusion financière est difficile à réaliser et exige une vision claire, des ressources suffisantes et une collaboration effective au sein d'un large éventail de parties prenantes.

Les interventions proposées entraîneront une augmentation de la portée et de la profondeur de l'inclusion financière, en appui au Plan National de Développement Économique et Social (PNDES 2016-20), à la Déclaration de Maya, à la stratégie régionale d'inclusion financière 2016-2020 de la BCEAO et aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

La mise en œuvre de la Feuille de Route sera coordonnée par un nouveau Comité qui sera mis en place sous le leadership du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement et la BCEAO. Les prochaines étapes immédiates incluent l'élaboration de la stratégie nationale d'inclusion financière, la finalisation et l'adoption des cibles et indicateurs de suivi-évaluation, l'élaboration de Plans d'Action Annuels et l'élaboration d'une stratégie de mobilisation de fonds.

La Feuille de Route contribuera à l'inclusion financière de la manière la plus visible à travers le développement de stratégies, de produits et de modèles commerciaux qui apportent de meilleures valeurs aux clients à faible revenu.

7. Annexe 1 – Récapitulatif des Activités Proposées par la Feuille de Route

Voir document attaché à part.

8. Annexe 2 – Projet d'indicateurs d'inclusion financière

Les présents indicateurs sont proposés à titre d'essai et doivent être discutés.

OBJECTIF STRATEGIQUE	INDICATEUR	PERIODICITE PROPOSEE	SOURCE POTENTIELLE DES DONNEES
Accès	Nombre de points d'accès pour 10 000 adultes (>15 ans), par type (ex : agences de banques, DAB, TPE, agences d'IMF, agents de mobile money, point de vente d'assurance, etc.), rural / urbain	Trimestrielle / Annuelle	BCEAO / CBU, DSC-SFD, DA, DAMOF, ARCEP
	Pourcentage d'adultes (15+) ayant accès à au moins un produit formel (total, femmes)	3 années	FinScope
	Pourcentage d'adultes (15+) utilisant deux ou plus de produits (total, femmes)	3 années	FinScope
Utilisation de comptes de transaction	Compte bancaire : nombre de comptes sans mouvement par trimestre	Trimestrielle / Annuelle	BCEAO / CBU, DAMOF
	Comptes Mobile Money : actifs pendant 30 et 60 jours	Trimestrielle / Annuelle	BCEAO / CBU, ARCEP
Adaptabilité / Accessibilité	Nombre de comptes de dépôts règlementés actifs pour 10 000 adultes, rural / urbain	Annuelle	BCEAO / CBU, DSC-SFD, DAMOF
	Nombre de comptes de crédit règlementés actifs pour 10 000 adultes, rural / urbain	Annuelle	BCEAO / CBU, DSC-SFD, DAMOF
	Coût des transactions de mobile money	Trimestrielle / Annuelle	BCEAO / CBU, ARCEP
Canaux alternatifs / transformation	Pourcentage d'adultes (15+) ayant au moins un produit formel provenant de canaux non traditionnels (c-à-d à l'exclusion des banques)	3 années	FinScope
	Nombre de comptes d'utilisateurs actifs (90 jours) de mobile money	Trimestrielle / Annuelle	BCEAO / CBU, ARCEP

OBJECTIF STRATEGIQUE	INDICATEUR	PERIODICITE PROPOSEE	SOURCE POTENTIELLE DES DONNEES
Paiements / mobile	Nombre de transactions sur le réseau numérique national (local ou cloud)	Trimestrielle / Annuelle	BCEAO / CBU
	Nombre de clients du Gouvernement effectuant des transactions électroniques par ex. paiement de l'impôt.	Trimestrielle / Annuelle	BCEAO / CBU
	Interopérabilité entre les différentes plateformes (ORM, Banques, IFM, etc.)	Trimestrielle / Annuelle	BCEAO / CBU
	Pourcentage d'adultes (15+) effectuant des paiements formels	3 années	FinScope
Crédit productif	Prêts en cours (ménages et PME) aux institutions financières (% du PIB) Par type de services financiers	Annuelle	BCEAO / CBU
	Nombre de comptes de prêts aux MPME et agriculteurs	Trimestrielle / Annuelle	BCEAO / CBU, DSC-SFD, DAMOF
Assurance	Nombre de polices d'assurances (total, femmes, agriculteurs)	Annuelle	DA
	Pourcentage d'adultes (15+) ayant un produit d'assurance formel	3 années	FinScope
Promotion de l'Épargne	Nombre de comptes de pension	Annuelle	DA
	Pourcentage d'adultes (15+) faisant une épargne formelle	3 années	FinScope
	Dépôts en cours (ménages et PME) auprès des institutions financières (% du PIB)	Annuelle	BCEAO / CBU
Services Financiers Informels	Nombre d'adultes participant à des Groupes d'Épargnes Communautaires	3 années	FinScope
Réglementaire	Nombre d'instruments réglementaires actualisés / amendés	Trimestrielle / Annuelle	SP-PMF
	Pourcentage de prestataires de services financiers ayant des procédures clairement définies pour les plaintes des clients	Annuelle	BCEAO / CBU, DSC-SFD, DAMOF, DA
Éducation financière	Stratégie d'éducation financière du client en place et mise en œuvre	Trimestrielle / Annuelle	SP-PMF / BCEAO
	Nombre d'adultes formés à l'éducation financière	Annuelle	SP-PMF

OBJECTIF STRATEGIQUE	INDICATEUR	PERIODICITE PROPOSEE	SOURCE POTENTIELLE DES DONNEES
Mise en œuvre	Stratégie Nationale d'Inclusion Financière approuvée et en-cours de mise en œuvre	Trimestrielle / Annuelle	SP-PMF
	Capacité institutionnelle suffisante pour la mise en œuvre de l'IF (mesurée en USD selon le budget en place)	Trimestrielle / Annuelle	SP-PMF

Liste des Abréviations et Acronymes

Anglais

AML/CFT	Anti-Money Laundering/Countering the Financing of Terrorism
ATM	Automatic Teller Machine
CRS	Catholic Relief Services
DFI	Development Finance Institution
ECOWAS	Economic Community of West African States
EFT	Electronic Funds Transfer
FIS	Financial Inclusion Strategy
FSD	Financial Sector Development
FSP	Financial Service Providers
GDP	Gross Domestic Product
HDI	Human Development Index
KYC	Know Your Customer
IMF	Micro-finance institution
MNO	Mobile network operator
MSME	Medium, Small And Micro-Enterprises
MTO	Money Transfer Operator
NIC	National Identity Card
NPL	Non-performing loan
PAR	Portfolio at risk
POS	Point of Sale
SSA	Sub-Saharan Africa
WAEMU	West African Economic and Monetary Union

Abréviations - Français

ARCEP	Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement (West African Development Bank)
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CBU	Commission Bancaire UEMOA
CENTIF	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (National Financial Information Processing Centre)
CIMA	Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance
CNI	Carte Nationale d'Identité
CNSS	Caisse National de Sécurité Sociale du Burkina
CREPMF	Conseil Régional de L'Epargne Publique et des Marchés Financiers
DA	Direction des Assurances
DAMOF	Direction des Affaires Monétaires et Financières
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DSC-SFD	Direction de la Surveillance et du Contrôle (des Systèmes Financiers Décentralisés)
FAARF	Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes
FBDES	Fonds Burkinabè pour le Développement Economique et Social
FCPB	Faïtière des Caisses Populaires du Burkina
FE	Fond d'Etat
FNF	Fonds nationaux de financement
GIM-UEMOA	Groupement Interbancaire Monétique de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
SA	Société Anonyme
SOFIGIB	Société Financière de Garantie Interbancaire du Burkina
SONAPOST	Société Nationale des Postes
SP PMF	Secrétaire Permanent pour la promotion de la Microfinance
UEMOA	Union Économique et Monétaire de l'Afrique de L'Ouest

A PROPOS DU MAP

L'initiative "*Making Access Possible* - MAP" (Rendre l'accès possible) est une initiative multi-pays visant à appuyer l'inclusion financière à travers un processus de diagnostic pays basé sur des preuves et le dialogue entre les parties prenantes. Le processus MAP conduit à l'élaboration d'une Feuille de Route identifiant les principaux moteurs de l'inclusion financière ainsi que les actions recommandées.

De par sa conception, le MAP vise le renforcement et la concentration du dialogue national de développement portant sur l'inclusion financière. Le projet global vise l'engagement avec diverses autres plateformes internationales et entités ayant un impact sur l'inclusion financière, en exploitant les preuves regroupées dans le pays. La méthodologie et le processus MAP ont été conjointement développés par United Nations Capital Development Fund (UNCDF), FinMark Trust (FMT) et le Centre pour l'Inclusion et la Réglementation (Cenfri) pour favoriser la croissance du secteur de l'inclusion financière.

Au niveau du pays, les partenaires-clés du MAP collaborent avec le Gouvernement, d'autres parties prenantes et des partenaires techniques et financiers afin d'établir un processus inclusif et holistique.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <http://www.uncdf.org/fr/map>

Pour plus d'information sur MAP Burkina, veuillez contacter :

M. Mathieu SOGLONOU

Coordonnateur régional UNCDF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre
mathieu.soglonou@uncdf.org

Dr. Euphrasie KOUAME

Spécialiste Finance Inclusive, MAP Afrique de l'Ouest et du Centre
euphrasie.kouame@uncdf.org